

Bulletin municipal 2024



Coron
MAIRIE



Sommaire

P3 LE MOT DU MAIRE

P4 VIE MUNICIPALE

P27 INFORMATIONS PRATIQUES
(DÉTACHABLE)

P37 ENFANCE /JEUNESSE

P42 SERVICES À LA PERSONNE

P44 VIE ASSOCIATIVE

Le mot du Maire

Coronnais, Coronnaises, bonjour à tous.

Cette édition 2024 de notre traditionnel bulletin municipal va nous permettre de vous présenter les actions 2024 et les projets 2025, de la municipalité, de l'agglomération et du domaine associatif.

2024 restera dans nos mémoires car c'est l'année où la Maison de Santé a ouvert ses portes, elle accueille à ce jour de nombreux professionnels de la santé, tous prêts à recevoir les patients.

À travers les comptes rendus des différentes commissions communales, vous découvrirez, les nombreuses actions, travaux, décisions qui ont marqué cette année. La lecture des rapports des différentes associations vous permettra de bien percevoir les actions menées.

Pour notre municipalité, je dois vous livrer un message sur le projet 2025 de loi des finances de l'État qui, dans sa grande générosité, n'a pas oublié de solliciter les collectivités territoriales. Ce ne sont pas de bonnes nouvelles pour notre commune et notre agglomération.

Pour notre commune, entre la hausse des taux de cotisations salariales, la baisse du remboursement de TVA par l'État, le gel de la dotation de fonctionnement, le gel ou la diminution des subventions versées à l'État... J'estime l'impact à environ 20 000€.

Quant à notre agglomération, ces mêmes mesures s'ajoutent à une contribution, le "prélèvement sur les grandes collectivités", qui s'élève à près de 4 millions d'euros. Ce lourd impact met à mal l'équilibre de notre budget de fonctionnement.

Comment réagir à cela ?

- reprendre toutes les dépenses et analyser les diminutions possibles en se limitant strictement à nos compétences,
- diminuer les investissements pour limiter l'endettement.

Mais ces actions risquent de nuire à la qualité du service public et aux entreprises qui travaillent au service des collectivités. Aussi, pour retrouver des moyens, nos collectivités vont devoir augmenter l'impôt, je ne vois pas d'autre solution si l'État continue à nous « presser le citron ».



Revenons, à notre quotidien.

Je remercie nos agents municipaux pour leur engagement chaque jour. Vous honorez votre commune. Merci à vous. Merci à vous tous, membre d'association, chef d'entreprise, artisan, commerçant, agriculteur, élève, étudiant, retraité, salarié, par votre engagement, vous permettez à votre commune et à votre agglomération de garder son attractivité.

Je remercie tous mes collègues élus, et plus particulièrement mes adjoints et mes conseillères déléguées, qui s'investissent au quotidien dans leurs missions. Merci. 2025 sera la dernière année de travaux de voirie sur l'axe principal donc, encore des perturbations pour les uns et les autres, puisque nos réseaux d'eau potable, fluviale et eaux usées étaient à bout de souffle. Merci de votre compréhension.

À l'heure où j'écris ces lignes, aucune décision n'a été prise par le conseil municipal quant à notre projet d'extension de la mairie. Nous nous donnons les moyens de prendre la meilleure décision et pour cela nous avons sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), qui a recensé les souhaits des agents et des élus. La décision de faire ou non des travaux se prendra au moment de l'élaboration du budget 2025, au printemps.

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux, avec les élus et les agents de la commune, que 2025 vous apporte tout ce que vous souhaitez (bonheur, santé, prospérité...).

Je vous donne rendez-vous pour notre cérémonie des vœux à la salle du Patronage (espace Saint Louis) le dimanche 19 janvier 2025 à 10h30.

Le Maire
Xavier Testard



Le Conseil Municipal :

• **en haut (de gauche à droite)** Thérèse SOURISSE, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Laurent CHAUVEAU, Philippe MARTIN, David LANCELOT, Olivier DUPÉ, Gaël HÉRAULT, Christine CRUARD et Jérémie BOUSSEAU

• **en bas (de gauche à droite)** Alain DIXNEUF, Joëlle REVEILLÈRE, Christine CHALOPIN, Xavier TESTARD, Fabienne GABILLÉ et Gaëlle BIBARD.

• **Absente** : Céline GUILBERT.

Personnel communal 2024

Service administratif - Mairie

- **Secrétaire générale** : Virginie CHIRAT
- **Adjointe administrative territoriale** : Magali BAUDIN, Aline COUSIN

Bibliothèque

- **Bibliothécaire intercommunale** : (En cours de recrutement)

Service technique

- **Responsable technique** : Sébastien DELIEGE
- **Adjoints techniques** : Charlène DÉBARRE, Laurent LHOMMEDET, Régis SOULARD
- **Entretien des bâtiments** : Anne GOUBAULT, Martine ROBICHON

Centre Municipal de Santé (CMS)

- **Secrétariat** : Sonia LEGEAY
- **Médecins** : Dr Alain RADET, Dr Chloé MENARD

Restaurant scolaire

- **Cuisine** : Brigitte HERISSET
- **Service en salle et nettoyage** : Hélène BOUTIN, Anne GOUBAULT, Martine ROBICHON
- **Surveillance et animation** : Anaïs GAILLARD, Kimberley COSSARD, Marie-Ange DEL MONACO (en renfort)

Service Animation Enfance-Jeunesse

- **Directrice** : Anaïs GAILLARD
- **Responsable Périscolaire** : Laurence GIRARD
- **Animatrices Périscolaire** : Anaïs GAILLARD, Laurence GIRARD, Martine ROBICHON, Hélène BOUTIN, Kimberley COSSARD
- **Animateurs Accueil Collectif de Mineurs (mercredis et petites vacances)** : Stéphanie PINEAU, Arnaud COSSAY, Anaïs GAILLARD, Anne-Laure PREZELIN, Zoé PINEAU, Marion VERGOZ, Perrine ROCHARD.
- **Animateurs Jeunesse** : Stéphanie PINEAU, Arnaud COSSAY.
- **Animateurs des vacances d'été (Accueil de loisirs et camps)** : Anaïs GAILLARD, Stéphanie PINEAU, Anne-Laure PREZELIN, Arnaud COSSAY, Zoé PINEAU, Marion VERGOZ, Kimberley COSSARD, Estéban BACLE (diplômé BAFA octobre 2024), Perrine ROCHARD, Lola ROCHARD, Mathilde POUPARD.

Départ :

- Laurent LHOMMEDET qui assurait le poste d'adjoint technique a décidé de faire valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre 2024. Nous le remercions pour son engagement auprès de notre commune pendant ces 8 années et lui souhaitons une bonne retraite.

Arrivé :

- Sébastien DELIEGE assure la fonction de responsable technique depuis le 28 octobre 2024.



Périscolaire



Agents techniques



Secrétariat cabinet médical



Secrétariat mairie



Restaurant scolaire



Enfance / Jeunesse

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

7 décembre 2023

Date de convocation : 1^{er} décembre 2023

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVELLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine

CRUARD, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusées : Bénédicte BACLE, Céline GUILBERT

Secrétaire de séance : Christine CHALOPIN

VALIDATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS DES 5 SEPTEMBRE ET 25 OCTOBRE 2023

CHOLET AGGLOMERATION : PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PADD est un document qui n'est pas opposable aux autorisations d'urbanisme, mais il conditionne le travail réglementaire et les évolutions à venir du PLUi-H. Le conseil municipal prend acte du débat qui s'est tenu ce jour, sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi-H de Cholet Agglomération. Il est précisé que la présente délibération sera exécutoire après sa transmission au représentant de l'État et son affichage pendant un mois à la mairie.

CHOLET AGGLOMERATION : RAPPORTS ANNUELS 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES DECHETS

Entendu que l'article D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux services publics de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité des services qui doivent ensuite être présentés aux conseils municipaux concernés ;

Entendue la présentation par Monsieur le Maire des rapports sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets de Cholet Agglomération au titre de l'exercice 2022, approuvés par délibération du Conseil de Communauté du 16 octobre 2023 ; le conseil municipal, à l'unanimité des présents, confirme avoir pris connaissance de ces rapports.

DM 1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GENÈTS

Validation de la décision modificative pour l'écriture des stocks.

DM 1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Désignation	Dépenses		Revenues	
	Débités de crédits	Augmentés de crédits	Débités de crédits	Augmentés de crédits
FONCTIONNEMENT				
0.004 - Achats matières et consommables de services		33.80.00€		
CH. AL. 0.004 - Charges à caractère général		33.80.00€		
0.103 - Valeur ajoutée de production brute				33.80.00€
CH. AL. 0.103 - Charges sur travaux, autres services				33.80.00€
T total		33.80.00€		33.80.00€
ENVIRONNEMENT				
0.304 - Etudes et prestations de services		33.80.00€		
CH. AL. 0.304 - Charges sur travaux, autres services		33.80.00€		
0.104 - Impôts et taxes				33.80.00€
CH. AL. 0.104 - Impôts et taxes assimilés				33.80.00€
T total		33.80.00€		33.80.00€
TOTAL GENERAL		33.80.00€		33.80.00€

LE COTEAU DU PINIER

Validation de la décision modificative pour l'écriture des stocks.

Désignation	Dépenses		Revenues	
	Débités de crédits	Augmentés de crédits	Débités de crédits	Augmentés de crédits
FONCTIONNEMENT				
0.004 - Achats matières et consommables de services		33.80.00€		
CH. AL. 0.004 - Charges à caractère général		33.80.00€		
0.103 - Valeur ajoutée de production brute				33.80.00€
CH. AL. 0.103 - Charges sur travaux, autres services				33.80.00€
T total		33.80.00€		33.80.00€
ENVIRONNEMENT				
0.304 - Etudes et prestations de services		33.80.00€		
CH. AL. 0.304 - Charges sur travaux, autres services		33.80.00€		
0.104 - Impôts et taxes				33.80.00€
CH. AL. 0.104 - Impôts et taxes assimilés				33.80.00€
T total		33.80.00€		33.80.00€
TOTAL GENERAL		33.80.00€		33.80.00€

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE : MANDATEMENT DES DEPRECIATIONS DE CREANCES

A la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de constater une provision de 12 000.00 € correspondant à une créance émise suite à un jugement du Tribunal judiciaire de Saumur, le condamné ayant déjà un passif auprès de la trésorerie. Cette provision sera inscrite au compte 6817. Validation à l'unanimité.

SIEML : EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE L'AURIET, RUE DES MOULINS ET RUE DES NOUES OPERATION 109.22.03

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet de l'effacement des réseaux rue de l'Auriet, rue des Moulins et rue des Noues.

La participation de la commune s'élèvera à 140 007.00 € (24 730.00 € pour l'effacement du réseau basse tension ; 22 697.00 € pour l'éclairage public et 92 580.00 € pour le génie civil télécom). Accord de principe et la validation de l'estimation sommaire.

DM 3 : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Validation de la décision modificative pour les sections investissement et fonctionnement

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024

Accord du conseil municipal pour la sollicitation des services de l'Etat dans le cadre des demandes de subventions pour le budget 2024 pour les travaux d'aménagement du centre bourg (DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – DSIL Dotation de Soutien à l'Investissement Local – les services de la Région des Pays de la Loire) – les services du Département pour les amendes de police) et autorisation au Maire pour la signature de tout document se rapportant à ces demandes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Validation des modalités de rémunération des agents recenseurs vacataires : forfait de 3.50 € par fiche logement – forfait de 80.00 € pour les formations préalables – remboursement des frais kilométriques selon le barème légal sur présentation d'un relevé.

ENEDIS : CONVENTION DE SERVITUDES

Autorisation est donnée au Maire pour signer une convention de servitudes sur la parcelle D1253 située à la Galinière.

MARCHE DE TRAVAUX MAISON DE SANTE : AVENANTS LOT 9 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

Validation à l'unanimité des devis pour 6 024.43 € H.T. soit un montant du lot après avenants porté à 113 334.14 € H.T.

CFU : COMPTE FINANCIER UNIQUE - CONVENTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la candidature de la collectivité à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) est retenue pour la troisième vague d'expérimentation portant sur les comptes de l'exercice 2023.

Il convient cependant de signer une convention relative à cette expérimentation entre la commune de Coron et l'Etat représenté par Monsieur le sous-prefet de Cholet : Validation à l'unanimité

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : CONVENTION DE COOPERATION INTERCOMMUNALE CADRE DES MISSIONS DE CHARGES DE COOPERATION SECTORIELLE

A l'unanimité autorisation de signature donnée au Maire pour la convention de coopération intercommunale cadre des missions de chargés de coopération sectorielle de la convention territoriale globale 2023 et validation de la participation financière 2023 pour Coron à 85.86 €.

ZAENR : ZONE D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES CONCERTATION PUBLIQUE

Approbation des modalités de concertation de la procédure de définition des zones d'accélération des énergies renouvelables. Dossier disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture du 27 novembre 2023 au 22 décembre 2023

AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

- Aucune demande de droit de préemption reçue en mairie depuis le dernier conseil
- Arrivée de Madame Aline COUSIN mercredi 6 décembre en remplacement d'Aurélié BONDU
- Visite à Nantes de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Nantes Atlantique (OSUNA) dans le cadre de la journée des hébergeurs de stations sismologiques du quart Nord-Ouest du réseau Résif
- Remise d'une médaille à Françoise REMEAU pour ses 35 années au service de la CUMA

COMMISSIONS COMMUNALES

• **Affaires sociales** : le rugby, l'escalade et le basket sont les 3 sports qui ont déjà été évoqués lors des menus à thème / une rencontre inter génération avec les résidents de la maison de retraite et les enfants du mercredi a eu lieu le 6 décembre, moment très apprécié

• **Aménagement de l'espace** : nous sommes en attente du dépôt du permis de construire pour l'extension de l'atelier rue Eiffel / les travaux d'assainissement se poursuivent avec des aléas liés à la météo – arrêt pour les congés de fin d'année à compter du 20 décembre / la mise en place de la gestion des bio déchets doit être actée pour le 1er janvier prochain

• **Patrimoine** : la pose des cloisons dans la partie Centre Municipal de Santé de la maison de santé est terminée / les travaux d'électricité sont en cours / l'association de pêche intègre sa partie dans le local associatif samedi prochain / de nouvelles dégradations et vols dans les bâtiments communaux / les travaux du couloir de l'espace Saint Louis débutent semaine prochaine / l'installation des guirlandes électriques à compter du 15 décembre

• **Communication** : le bulletin municipal annuel en relecture – confirmation de la distribution autour du 20 décembre

• **Santé** : un médecin contractuel remplaçant est absent depuis le 1^{er} décembre et sera de retour au 1er trimestre 2024 / Dr Alain RADET sera accompagné de 2 médecins contractuels remplaçants

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

14 février 2024

Date de convocation : 9 février 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël

HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusés : Christine CRUARD (pouvoir à Alain DIXNEUF), Romain MARCONNET (pouvoir à Gaël HERAULT)

Secrétaire de séance : Philippe MARTIN

VALIDATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 7 DECEMBRE 2023**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Suite à la réunion de travail du 30 janvier 2024, le conseil valide à l'unanimité les attributions ainsi qu'il suit :

Nom de l'association	Proposition en €	Vote en €
Olympique Salle Tourlandry Vezins Coron (OSTVC)	1 500.00	1 500.00
Basket Coron/La Salle (BCSV)	1 000.00	1 000.00
Tennis Evre Lys	120.00	120.00
ACP Gym et Danse Vihiers	810.00	810.00
APEL École St Louis	1 007.50	1 007.50
APEL Collège Saint Jean - Vihiers	100.00	100.00
Association Foyer Socio Educatif Vihiers	160.00	160.00

ADMR des Bois d'Anjou	3 100.00	3 100.00
Comité des Fêtes - Feu d'artifice	1 500.00	1 500.00
Coron Transport Solidaire	150.00	150.00
Association La Tigeole	300.00	300.00
Association du Patrimoine de Coron	150.00	150.00
Groupement commerçants et artisans	450.00	450.00
GDON groupement de défense des cultures	409.76	409.76
Association La Concorde	3 000.00	3 000.00
Société de Chasse	400.00	400.00
Union Anciens Combattants - UNC	300.00	300.00
Association Boc'enBulle	3 000.00	3 000.00
Association Comité d'Aide aux personnes âgées	6 000.00	5 000.00
Association Loisirs Pluriel	382.00	382.00
FNATH	100.00	100.00
L'Outil en Main - Chemillé	100.00	100.00
Alcool Assistance	100.00	100.00
TOTAL	24 139.26	23 139.26

Le conseil municipal valide également à l'unanimité les éléments suivants proposés par le groupe de travail :

- attribution d'un forfait de 10.00 € par élève coronnais pour toutes demandes de collèges qui accueillent des coronnais et sollicitent la collectivité
- attribution d'un forfait de 15.00 € par licencié coronnais pour toutes demandes d'associations sportives qui en accueillent
- attribution d'une subvention de 95 202.00 € à l'OGEC de l'école Saint Louis de Coron pour l'année 2024 pour 155 élèves
- attribution d'une subvention de 5 500.00 € au CCAS de la commune pour l'année 2024

ZAENR : ZONE D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES VALIDATION DES ZONES APRES CONCERTATION

Suite à la concertation de décembre 2023, le conseil municipal valide à l'unanimité pour la filière photovoltaïque, avec une abstention pour les ombrières et 5 abstentions pour la filière éolienne les zones présentées en annexe.

REMPACEMENT DE MADAME MYRIAM BREMOND AU CCAS DE LA COMMUNE

Suite à la démission de Madame Myriam BREMOND depuis le 5 juillet 2023, il y a lieu de nommer un nouveau conseiller municipal et Monsieur le Maire propose Madame Gaëlle BIBARD définissant ainsi qu'il suit la composition du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune :

- Monsieur le Maire, président,
- Madame Joëlle REVEILLÈRE, adjointe au maire
- Madame Christine CRUARD, conseillère municipale
- Madame Céline GUILBERT, conseillère municipale
- Madame Gaëlle BIBARD, conseillère municipale
- Madame Martine MARTIN, représentant les associations familiales
- Monsieur Louis LAHAYE, représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Madame Marie-Andrée ANDREAU, représentant les associations de retraités et de personnes âgées
- Monsieur Jean-Marie GROLLEAU, représentant les personnes handicapées.

CHOLET AGGLOMERATION : MODIFICATION DES STATUTS RELATIVE AUX COMPETENCES EN MATIERE DE LIAISONS DOUCES ET CYCLISTES

Avis favorable à l'unanimité de la modification des statuts de Cholet Agglomération quant aux compétences en matière de liaisons douces et cyclistes et la rédaction de l'article ainsi qu'il suit :

"- création, aménagement et entretien des sentiers de randonnée, d'intérêt communautaire, incluant la signalétique des sentiers,

- création, aménagement et entretien des cheminements piétonniers et voies cyclables s'inscrivant dans le cadre du schéma directeur communautaire, selon les critères suivants :

- liaisons reliant les communes de l'agglomération,
- liaisons desservant les points d'attractivité du territoire, zone d'emplois, et atouts patrimoniaux, naturels et touristiques du territoire communautaire."

et se substituant aux compétences préalables rédigées comme suit :

- entretien du sol et de la végétation, et signalétique des

sentiers de randonnée d'intérêt communautaire,
- création, aménagement et entretien du sentier pédestre pédagogique du lac de Ribou.

SIEML : FONDS DE CONCOURS DEPANNAGE DU 9 OCTOBRE 2023 DOSSIER EP109-23-77

Validation à l'unanimité de la participation financière pour le dépannage éclairage public du 9 octobre 2023 pour un montant de 108.45 € T.T.C pour la commune (montant total de la dépense : 144.60 € T.T.C.)

AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

• Monsieur le Maire indique au conseil qu'une maison est à vendre place de la Poste (2163 m²) et qu'il a eu un contact avec Sèvre Loire Habitat et le service aménagement de Cholet Agglomération quant au devenir de cette maison et son terrain

• Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est en pleine réflexion avec ses adjoints sur la création d'un poste de responsable des services techniques. Ce poste serait également en lien avec les professionnels de la maison de santé et la mairie. La fiche de poste est en cours d'élaboration. Ce point sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil

• Le conseil est informé de la modification de l'affectation des salles communales annexes au bloc Saint Louis

Aujourd'hui	Aujourd'hui
1 salle pour les jeunes et agents communaux et de la Poste pour la pause méridienne	1 salle pour le repas des agents communaux et de la Poste pour la pause méridienne + logement de secours (aménagement salle d'eau et cuisine à faire)
1 salle paroissiale	1 salle paroissiale
1 salle de musique non utilisée	
1 salle annexe (dernièrement rafraichie)	2 salles pour les activités jeunes

• un retour est fait sur la soirée des agents et élus du 12 janvier en indiquant qu'elle s'est bien passée et qu'elle lui a permis d'offrir ses vœux aux agents et élus

• la cérémonie des vœux à la population du 21 janvier s'est également bien passée. Pas plus de participation, les habitués sont fidèles

• un point sur le recensement de la population organisé par l'INSEE : une dizaine de foyers est réticente à répondre aux agents recenseurs qui sont parfois mal reçus. On est à 95.7 % de taux de retour, c'est bien

• Monsieur le Maire informe le conseil que les demandes de subventions auprès des services de l'Etat concernant le marché de travaux de la traversée du bourg ont été rejetées en totalité suite à l'attribution déjà effectuée des lots du marché. Pour obtenir les subventions, le marché devrait être cassé et les entreprises ayant les lots pourraient demander des pénalités financières. Le planning serait donc ainsi décalé. Monsieur le Maire envisage d'attaquer en justice l'assistant à maîtrise d'ouvrage DCI environnement pour défaut de conseil

• Monsieur le Maire a validé la demande de la Boule d'Or qui sollicite une augmentation du tarif de facturation des repas pris les mercredis et vacances scolaires faute de fonctionnement du service du restaurant scolaire. Le tarif sera de 6.40 € à compter du 1^{er} février 2024 (au lieu de 5.80 € depuis le 1^{er} novembre 2021).

• Monsieur le Maire donne la parole à Madame Céline GUILBERT, conseillère municipale. Elle informe qu'un spectacle musical aura lieu à Coron dans le cadre des spectacles

“Itinérances” mais la date n’est pas encore fixée. Un second spectacle pourrait avoir lieu car certains n’ont pas été attribués aux communes.

Madame GUILBERT indique qu’elle a participé au spectacle de l’école Saint Louis organisé avec le conservatoire de l’agglomération et que ce spectacle était de qualité. Les enseignants ont remercié la commune pour la participation au financement de ces ateliers d’éveil musical

• pas de préemption pour les biens situés 11 rue Rabelais et 1 allée de la Fontaine

COMMISSIONS COMMUNALES

• **Affaires sociales** : présentation par l’équipe d’animation à la commission des propositions de camps pour l’été 2024 / le service gestion des déchets de l’agglomération va venir au restaurant scolaire pour mettre en place une pesée pendant 2 semaines et présenter le compostage au personnel et aux enfants / repas à thème BMX du 23 janvier : des jeunes coronnais ont fait des démonstrations / les 20 enfants du centre de loisirs ont accueillis aujourd’hui mercredi 9 personnes du club des aînés pour un après-midi jeux de société / le partenariat avec des clubs sportifs continue les mercredis

• **Aménagement de l’espace** : travaux de traversée du bourg se poursuivent. Les voies sont dégagées pour permettre le passage d’un convoi exceptionnel demain / l’assainissement est commencé rue de l’Auriet / l’entreprise Humbert commence lundi l’adduction d’eau potable et change la canalisation au carrefour rue du Commerce-rue David d’Angers / la boîte à lettres jaune de la Poste va être déplacée d’ici la fin du mois / la voirie définitive du lotisse-

ment Les Genêts va commencer début mars / les buts de foot peuvent être déplacés au bord de la main courante lors des matchs

• **Patrimoine** : les travaux de la maison de santé se poursuivent comme prévu / léger retard dans le carrelage car des employés ont été malades / chaque locataire a choisi la couleur pour son mur / devis ménage en attente / devis signalétiques en cours / devis aménagement intérieur en cours également / le système de bail professionnel est retenu car il est spécifique aux professions libérales / visite du bâtiment prévue le 24 février à 10h30 pour les élus et professionnels / présentation par une entreprise d’un système de clés électroniques / rideaux occultants installés salles Saint Louis

• **Communication** : le flash infos sortira fin mars pour une distribution début avril

• **Santé** : une présentation du CLIC (Centre Local d’Information et de Coordination) et du DAC (Dispositif d’Appui à la Coordination) a été faite aux conseillères déléguées. Une possible intégration à la maison de santé pourrait avoir lieu / Madame Bénédicte BACLE informe qu’il va falloir être vigilant sur les termes employés car la construction concerne une maison de santé pluridisciplinaire car elle comporte des professionnels non conventionnés / l’ESP CLAP (Equipe de Soins Primaires Coordonnée Localement Autour du Patient) a bien été validée et reconduite par l’ARS (Agence Régionale de Santé) pour 3 ans

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l’ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

28 mars 2024

Date de convocation : 20 et 22 mars 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Laurent CHAUVEAU, Christine CRUARD, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David

LANCELOT, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusés : Gaëlle BIBARD (pouvoir à Joëlle REVEILLÈRE), Emmanuel LEGEAY (pouvoir à David LANCELOT), Jérémie BOUSSEAU (pouvoir à Christine CHALOPIN)

Secrétaire de séance : Laurent CHAUVEAU

VALIDATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 14 FEVRIER 2024

Validation à l’unanimité des présents

CFU COMPTE FINANCIER UNIQUE : APPROBATION DES COMPTES 2023

Rappel : la commune est passée au CFU Compte Financier Unique (document commun à l’ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion) en phase d’expérimentation pour le budget principal et ses budgets annexes pour l’exercice 2023.

Budget	Investissement	Fonctionnement	Résultat cumulé
Principal commune	- 32 160.12 €	236 202.73 €	204 042.61 €
Annexe Centre Municipal de Santé	7 009.62 €	149 941.84 €	156 951.46 €
Annexe Maison de Santé	- 1 128 906.59 €	- 2 654.86 €	- 1 131 561.45 €
Annexe lotissement Bousains 2	0.00 €	- 6 477.00 €	- 6 477.00 €
Annexe lotissement Les Genêts	- 31 695.84 €	328 562.68 €	296 866.84 €
Annexe lotissement Farineau 2	0.00 €	240 987.63 €	240 987.63 €
Annexe lotissement Coteau du Pinier	- 13 183.00 €	0.40 €	- 13 182.60 €

Validé à l’unanimité

**BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :
AFFECTATION DU RESULTAT**

Le résultat de la section de fonctionnement 236 202.73 € du budget principal est affecté : 200 000.00 € à la section d'investissement et 36 202.73 € en report à la section de fonctionnement. Validé à l'unanimité

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Le résultat de la section de fonctionnement 149 941.84 € du budget annexe est affecté : 149 900.00 € à la section d'investissement et 41.84 € en report à la section de fonctionnement. Validé à l'unanimité

TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil doit se prononcer sur l'évolution des taux à savoir la stabilité ou une augmentation de + 0.3 % ou + 0.5 % ou + 0.8 % ou +1 %

Le conseil, après vote à bulletin secret, décide, à la majorité et à 15 voix pour la stabilité et de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2024 et les portent à Foncier bâti : 48.82 % - Foncier non bâti : 50.20 % et Taxe d'habitation : 18.48 %

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Validation à l'unanimité des budgets primitifs 2024

Budget	Section Fonctionnement	Section Investissement
Budget principal Commune	1 279 613.73	2 068 140.52
Centre Municipal de Santé	344 851.84	160 909.62
Bâtiment Pôle Santé	36 154.86	919 289.17
Lotissement Les Boussains 2	6 477.00	-
Lotissement Les Genêts	394 086.12	31 695.84
Lotissement Farineau 2	240 989.63	-
Lotissement Le Coteau du Pinier	450 002.40	463 183.00

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE DE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Validation à l'unanimité de la création d'un poste de responsable des services techniques à temps complet à compter du 2 septembre 2024 qui sera également le lien entre les professionnels locataires de la maison de santé et la commune

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES BOUSSAINS 2 : REPRISE DU DEFICIT ET CLOTURE DU BUDGET

Pour permettre la clôture de ce budget qui ne présente plus aucun mouvement, il convient que le budget principal comble le déficit de ce budget à savoir - 6 477.00 €. Validé à l'unanimité

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE : VALIDATION DES TARIFS DES CAMPS ETE 2024

Validation à l'unanimité des tarifs présentés

CAMPS ANNÉE 2024

CAMPS (=120 enfants)	10/12 ANS	6/8 ANS	8/10 ANS	13/17 ANS	8/10 ANS
Effectifs	25 enfants + 3 animateurs	15 enfants + 2 animateurs	25 enfants + 3 animateurs	30 enfants + 4 animateurs	25 enfants + 3 animateurs
Dates	Du 15 au 19 juillet	Du 15 au 17 juillet	Du 15 au 19 juillet	Du 22 au 26 juillet	Du 29 au 2 août
Lieux	Bocage Bressuirais - Tentes	Bocage Bressuirais - Gîte	Bocage Bressuirais - Wagons-lits	Saint Julien de Concelles-Tentes	Saint Julien de Concelles-Tentes
Tarif proposé aux familles selon quotidien familial	185/190/195	120/125/130	175/180/185	185/190/195	185/190/195
Tarif proposé aux familles EXTÉRIEURES selon quotidien familial	210/215/220	138/143/148	200/205/210	210/215/220	210/215/220

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE : TARIFS EN VIGUEUR

A la demande de la trésorerie, il est demandé au conseil de prendre acte des tarifs en vigueur des services enfance-jeunesse et de les regrouper en une seule délibération ces derniers ayant connue plusieurs modifications.

TARIFS				
des services ENFANCE jusqu'au CM2 (à partir du 17/04/2023)				
Type d'accueil	OBJET	QF.CAF/MSA <720	721<QF.CAF/MSA<1000	QF.CAF/MSA>1001
Accueil Périscolaire et Péricentre ACM	Tarif du 1/4 d'heure	0.65	0.70	0.75
	ACM des Vacances et des Mercredis			
	Journée complète 9h00-17h00 SANS repas	11.00	13.00	13.50
	Journée complète 9h00-17h00 AVEC repas	13.50	17.00	17.50
	Demi-journée avec repas 9h00-13h30 ou 12h00-17h00	9.50	10.00	10.50
	Demi-journée avec pique-nique 9h00-13h30 ou 12h00-17h00	7.50	8.00	8.50
	Demi-journée sans repas 9h00-12h00 ou 13h30-17h00	5.50	6.00	6.50
	Veillée	4.50	5.00	5.50
	Semaine de 5 jours (Intervenant ou sortie comprise)	55.00	66.00	68.00
SUPPLÉMENT	Intervenant à l'ACM ou Sortie	8.00	8.00	8.00

* Accueil Collectif de Mineurs

Pénalité Périscolaire : 2.00€ pour défaut d'inscription ou de désinscription en dehors des délais (la veille avant midi)

Pénalité ACM Demi-journée : 5.00€ pour défaut d'inscription ou de désinscription en dehors des délais (Date limite indiquée sur les programmes)

Pénalité ACM Journée complète : 8.00€ pour défaut d'inscription ou de désinscription en dehors des délais (Date limite indiquée sur les programmes)

TARIFS

des services JEUNESSE à partir de 10 ans (à partir du 17/04/2023)

OBJET	QF.CAF/MSA <720	721<QF.CAF/MSA<1000	QF.CAF/MSA>1001
Après-midi 14h00-18h00 Goûter compris	6.00	6.50	7.00
Journée 9h00-18h00 SANS repas (pique-nique)	12.00	13.00	14.00
Journée 9h00-18h00 AVEC repas	15.00	16.00	17.00
Après-midi + Veillée 14h00-23h00 AVEC repas du soir	15.00	16.00	17.00
Veillée 19h00-23h00 AVEC repas	10.00	11.00	12.00
Forfait 3 activités (sortie ou intervenant) Sur un même programme	58.00	62.00	65.00
Intervenant au Local Jeunes ou Sortie	12.00	12.00	12.00

Pénalité Jeunesse : 6.00€ pour défaut d'inscription ou de désinscription en dehors des délais (une semaine avant l'activité)

RESTAURATION SCOLAIRE

	Repas enfant maternel (de la PS à la GS)	Repas enfant primaire (du CP au CM2)	Repas adulte
Repas	3.90	4.05	5.50
Repas Temps Méridien PAI**	1.95	2.02	

** Projet d'Accueil Individualisé

Pénalité Restaurant Scolaire : 4.00€ pour défaut d'inscription ou de désinscription en dehors des délais (la veille avant midi) en plus du coût du repas prévu

SERVICE ENFANCE – JEUNESSE : TARIFS
SPECIFIQUES CAMPS POUR LES AGENTS EN POSTE

Sur proposition de la commission enfance – jeunesse, le conseil valide que les tarifs des agents en poste, qui habitent une commune extérieure et qui inscrivent leur(s) enfant(s) aux camps se verront appliqué les tarifs coronnais.

CENTRE MEDICO SCOLAIRE :
CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE

Validation de la participation financière de la commune à hauteur de 359.12 € / an pour les rentrées scolaires 2023-2024 / 2024-2025 et 2025-2026. Rappel : le Centre Médico Scolaire organise les bilans de santé, en particulier l'examen obligatoire à l'âge de 6 ans, l'identification et le suivi des enfants présentant un problème de santé, un handicap ou des difficultés d'adaptation scolaire pour leur permettre de vivre au mieux leur scolarité.

MARCHE MAISON DE SANTE : AVENANT LOT
5 MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES
ORGANIGRAMME

Présentation de 2 devis pour ce lot qui concernent des modifications des meubles pour plusieurs locaux.

Le 1^{er} d'un montant de + 5 256.00 € H.T. et le 2nd d'un montant de + 1 873.00 € H.T. soit un total de + 7 129.00 € H.T.

Rappel du montant initial du lot : 77 733.42 € H.T. / Avenant 1 validé le 25.10.2023 : 4 835.00 € H.T. / Avenant 2 : 7 129.00 € H.T. soit un montant total du lot 5 porté à 89 697.42 € H.T. après avenants. Validé à l'unanimité

CHOLET AGGLOMERATION : CHARTE
DE GOUVERNANCE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT
PARTAGE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Approbation à l'unanimité de la charte en faveur du développement partagé des énergies renouvelables sur le territoire choletais proposée par l'agglomération.

ADRESSAGE : CREATION DE DENOMINATION DE VOIRIE

Dans le cadre des travaux d'adressage, validation à l'unanimité de dénomination officielle aux voies et places publiques listées ci-dessous

- Lieu Dit Bois Jouin
- Lieu Dit Les Boulinières
- Rond Point de la Promenade
- Lieu Dit La Gigondière
- Chemin de Farineau
- Lieu Dit La Gyptière

- Lieu Dit La Poirière
- Lieu Dit Les Petites Bretonnières
- Lieu Dit La Roche
- Lieu Dit Patis Blain
- Lieu Dit Le Mas Boisy
- Lieu Dit Le Boisy
- Lieu Dit Le Bas Boisy
- Lieu Dit Les Grandes Bretonnières
- Lieu Dit La Grande Division
- Lieu Dit Les Landes de Vaux
- Lieu Dit Gerbeau
- Rue des Alizées
- Rue de la Petite Levée

AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

- Monsieur le Maire indique au conseil que, selon la délibération du 14 février 2024, une subvention de 150.00 € sera versée à l'association FCL Vihiers Tennis de Table (56 licenciés dont 10 coronnais à 15.00 €)
- Madame Chloé MÉNARD, médecin actuellement remplaçante, devrait intégrer la maison de santé au 1er juillet 2024. Les échanges sont toujours en cours quant à son contrat de travail. Elle passe sa thèse fin mai. Le docteur Surchamp passe sa thèse le 25 avril et devrait rejoindre la maison de santé en tant que médecin libéral au 1er juillet également.
- L'arrêt de travail de l'agent des services techniques Charlène DEBARRE est prolongé jusqu'au 25 avril pour l'instant et va être prolongé vu son état de santé. La commune recherche donc un ou une remplaçante en CDD pour palier à son absence.
- L'agent Martine ROBICHON est en accident de travail depuis le 19 mars 2024 (fracture ouverte de l'index droit) et jusqu'au 30 avril 2024 pour l'instant.
- Monsieur le Maire rappelle au conseil que le bail concernant le commerce expire le 30 juillet 2024. Comme évoqué lors du conseil du 19 février, il a rencontré les locataires qui demandent à revoir le montant de base du loyer. Il informe le conseil qu'il va suivre cette demande. Le nouveau bail sera établi à l'office notarial de Coron.
- Pas de préemption pour le bien situé 6 bis rue de la Gare.

COMMISSIONS COMMUNALES

- **Affaires sociales** : venue du bus olympique de la Région des Pays de la Loire le 14 juin 2024 et le lendemain une journée olympique va être organisée pour la population en collaboration avec les associations de la commune / repas à thème menu des enfants avec 135 présents / soirée école de musique du 23 mars dernier : bonne participation des élèves et des familles.

La directrice remercie la commune pour les échanges / concert du conservatoire de l'école de musique de l'agglomération le 26 avril 2025 dans le cadre d'itinérances et également un spectacle de théâtre amateur avec le théâtre Saint Louis

• **Aménagement de l'espace** : l'agglomération a délibéré à l'unanimité pour la modification du PLU de Coron. L'étape 2 est maintenant l'enquête publique du 4 avril 2024 à 9h au 19 avril 2024 à 12h. Un commissaire enquêteur sera présent en mairie les 10 et 19 avril le matin / les travaux de la traversée du bourg se poursuivent. Des tensions s'installent entre les entreprises actuellement sur place et certains riverains. Une réunion est prévue mercredi prochain pour "calmer les esprits" des professionnels intervenant sur le chantier, notamment les services eau potable et assainissement de l'agglomération.

• **Patrimoine** : Enedis viendra le 15 ou 16 avril prochain pour poser les coffrets et pouvoir raccorder le bâtiment maison de santé en électricité. Les peintures 2ème couche sont en cours. Carrelage, faïence sont finies. Il reste le plafond et ses isolations, ainsi que les aménagements intérieurs, la signalétique, informatique, clés, alarme et boîtes aux lettres pour les professionnels

• **Communication** : le flash infos sortira semaine prochaine

• **Santé** :

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

23 mai 2024

Date de convocation : 17 mai 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine

CRUARD, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Était excusée : Gaëlle BIBARD (pouvoir à Joëlle REVEILLÈRE)

Secrétaire de séance : Alain DIXNEUF

VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 28 MARS 2024

Validation à l'unanimité des présents

ECOLE PUBLIQUE CAMILLE CLAUDEL DE LYS HAUT LAYON : PARTICIPATION FINANCIERE

Présentation d'une demande de participation financière de la commune de Lys-Haut-Layon pour l'accueil de 4 enfants coronais (1 en maternelle et 3 en élémentaire) pour un montant total de 2 704.45 € (1 479.79 € par enfant accueilli en classe maternelle et 408.22 € par enfant accueilli en classe de primaire).

Validé à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION DE POSTE ET NOMINATION D'UN AGENT SUITE REUSSITE EXAMEN

Création d'un poste de médecin généraliste à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024 pour intégrer le Centre Municipal de Santé

Nomination d'un agent au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe suite à sa réussite à l'examen professionnel à compter du 1^{er} juin 2024

Validé à l'unanimité

SIEML : PARTICIPATION FINANCIERE OPERATION EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC OPERATION 109.21.04.07

Validation à l'unanimité du déplacement de 2 candélabres supplémentaires au rond-point de Chantelevant dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée du bourg et de la participation financière de la commune pour le faire soit 4 473.30 €

PRINCIPE D'UN PRET BANCAIRE

Par anticipation du versement des subventions attribuées et prévues au budget, Monsieur le Maire sollicite le conseil pour qu'un prêt bancaire de 400 000.00 € soit réalisé pour l'opération des travaux d'aménagement de la traversée du bourg et demande que ses adjoints et plus particulièrement Madame la 1^{ère} adjointe Joëlle REVEILLÈRE soit en charge de ce dossier dans sa totalité (démarches et signatures de tout document se rapportant à cette affaire). Validé à l'unanimité

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE : DECISION MODIFICATIVE

Validation à l'unanimité de la décision modificative pour permettre l'acquisition de matériel médical pour le bureau du nouveau médecin

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme		10 000.00 €		
R 706888 : Autres				10 000.00 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver				10 000.00 €
Total		10 000.00 €		10 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D 21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers		10 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		10 000.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				10 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				10 000.00 €
Total		10 000.00 €		10 000.00 €

AIDE DEPARTEMENTALE DES AMENDES DE POLICE

Demande d'aide financière au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement de la traversée du bourg et délégation au Maire pour conduire ce dossier dans sa totalité. Validé à l'unanimité

BAIL PROFESSIONNEL COMMERCE COCCIMARKET : NOUVEAU BAIL ET REVISION DU MONTANT DE BASE DU LOYER

Autorisation donnée au Maire pour signer le nouveau bail professionnel rédigé à l'office notarial de Coron avec une révision du montant de base du loyer porté à 850.00 € H.T. mensuel (à la demande des actuels locataires). Validé à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

• Monsieur le Maire fait le point sur le personnel actuellement absent :

.l'agent Martine Robichon, actuellement en arrêt de travail suite à son accident, reprend son poste lundi prochain. Elle a connu quelques complications qui ont entraîné une prolongation de son arrêt et a été remplacée par plusieurs personnes d'Initiatives Emploi.

.l'agent Charlene DEBARRE est toujours en arrêt maladie vu son état de santé. 3 personnes ont répondu à l'annonce parue pour la remplacer ponctuellement : 2 profils ne correspondent pas et 1 est actuellement en CDD pour essai.

• Monsieur le Maire indique au conseil qu'il a reçu 8 candidatures suite à l'annonce de recrutement d'un responsable des services techniques. Il a décidé avec les adjoints de prolonger la parution de l'annonce et la réception des candidatures de 15 jours.

• Monsieur le Maire indique également que l'agent Laurent LHOMMEDET, agent des services techniques, lui a fait part verbalement de sa demande de retraite pour l'automne 2024. N'ayant pas écrit à ce jour, Monsieur le Maire n'a pour l'instant démarré aucune démarche pour son remplacement.

• Monsieur le Maire indique les éléments transmis par Cholet Agglomération dans le cadre de l'opération OPAH RU pour le bilan de la 1ère année 2023-2024. Pour Coron, 16 contacts, 11 logements visités et 4 dossiers (2 déposés, 1 en-cours et 1 sans suite).

• Monsieur le Maire donne la parole à l'adjoint Alain DIXNEUF qui indique qu'une convention est conclue avec l'agglomération pour permettre la réalisation de la voirie définitive route de la Plaine. Les travaux de réseaux étant menés par Cholet Agglomération, la commune va participer financièrement à l'aménagement qui correspondra aux besoins de sécurisation et ralentissement de la circulation.

• Monsieur le Maire rappelle les élections européennes du 9 juin 2024. 37 emplacements doivent être prévus en raison des listes déposées. Le planning des permanences électorales est présenté pour être complété par les conseillers.

• Une nouvelle directrice arrive à l'école Saint Louis à la prochaine rentrée de septembre. Elle connaît bien Coron, ses parents ont habité la commune. Une rencontre va être fixée avec elle pour lui présenter les services enfance. Le directeur actuel est en poste depuis 2013 et a indiqué au Maire qu'il a passé de bonnes années dans l'établissement et a eu de bonnes relations avec la commune et ses représentants.

• Concernant la Maison de Santé, les baux sont en cours d'élaboration. Il n'est actuellement pas prévu de bail entre le Centre Municipal de Santé et la Maison de Santé, la trésorerie devant nous le confirmer prochainement.

• L'enquête publique concernant le futur lotissement du Coteau du Pinier est bien terminée et la délibération a été prise à l'agglomération en avril. Aucune contestation n'a été faite. La délibération de modification du PLU doit être prise en juin

prochain. Le cabinet Rigaudeau continue à proposer des esquisses suite aux différentes remarques et nous sommes rendus à 9 ! Les 35 lots devraient être commercialisables au courant du 2^e trimestre 2025. La demande de terrains viabilisés est actuellement nulle et la question se pose sur l'aménagement du lotissement en 1 ou 2 fois.

• Pas de préemption pour le bien situé 1 rue de l'Ebeaupin.

COMMISSIONS COMMUNALES

• **Affaires sociales** : distribution par les élus à tous les foyers de la plaquette concernant les journées des 14 et 15 juin suite à la venue du bus olympique de la Région des Pays de la Loire. Les commerçants sont remerciés via leur président car ils vont financer des tee-shirts pour les porteurs de la flamme, flamme qui va être confectionnée par Olivier DUPÉ. Les écoles aux alentours ont été sollicitées et à ce jour seules les écoles de Coron et de la Salle de Vihiers seront présentes / d'un tract concernant une association en cours de création organise une randonnée tracteurs le 20 juillet, action soutenue par l'association La Coronnoise Fraytillante. Les bénéfices de cette journée seront reversés au Téléthon / d'un tract sur l'organisation d'un concours de pronostics par le local jeunes, la participation servira à financer la sortie au Parc Astérix l'année prochaine / une journée des JO numériques est prévue avec les centres de loisirs des mercredis des communes de Coron, La Plaine, Somloire, Maulévrier, Yzernay et Les Cerqueux. Monsieur le Maire et l'adjointe ont été interrogés par quelques jeunes du centre sur comment ils voient les JO. Un temps fort est prévu à Coron le 19 juin où les 6 communes seront réunies / les inscriptions aux 5 camps se passent bien. 80 enfants sont inscrits actuellement sur 120 places. Tous les animateurs sont recrutés / Céline GUILBERT, conseillère suppléante à la culture à l'agglomération informe sur les spectacles prévus à Coron. Le concert prévu le 26 avril 2025 est confirmé et un spectacle de théâtre amateur de la troupe de Saint Léger sous Cholet aura lieu le 24 mai 2025 dans le cadre d'itinérances.

• **Aménagement de l'espace** : Bouchet TP Yzernay vient demain pour mettre en place la déviation prévue dans le cadre des travaux et démarre les travaux semaine prochaine. Une finition « temporaire » permettra le passage de la course cycliste organisée lors de la fête de la Saint Louis fin août / les travaux de réseau d'eau potable sont actuellement finis. Une 3^e réception de travaux d'assainissement a eu lieu ce matin car l'agglomération n'est pas satisfaite de ce qui est fait / une visite du canal rue Nationale a été faite ce matin pour en constater l'état et définir les travaux à venir. L'accès de ce canal se fait par une propriété privée et il est possible de se tenir debout à certains endroits. La question se pose de faire passer un drone pour l'inspection du canal

• **Patrimoine** : travaux terminés à la maison de santé, restent des finitions. Une visite de chaque pièce a été faite pour repérer les corrections à apporter. Réception avec les entreprises prévue le 21 juin à 11 heures et l'inauguration officielle le 21 septembre à 10 h 30. Une visite libre sera organisée pour les coronnais de même jour de 8 h 30 à 10 h 00 / déménagement du Centre Municipal de Santé le 28 juin donc il n'y aura pas de consultations ce jour-là / les bénévoles de l'église vont aménager un chemin qui va de la sacristie au chemin piéton avec des pavés autobloquants récupérés chez un particulier

• **Communication** :

• **Santé** :

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 12 juillet 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, David

LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusés : Christine CRUARD (pouvoir à Alain DIXNEUF), Romain MARCONNET (pouvoir à Emmanuel LEGEAY), Gaël HERAULT (pouvoir à Laurent CHAUVEAU)

Secrétaire de séance : Joëlle REVEILLÈRE

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ET DE LA CONVENTION DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Dans le cadre de son projet de territoire 2018-2025, Cholet Agglomération et l'ensemble des communes membres, manifestent leur volonté de construire un projet social visant à assurer la cohérence, l'équité et la proximité à l'échelle du territoire communautaire.

La Convention Territoriale Globale, conclue initialement en 2019 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Maine-et-Loire, sert de cadre réglementaire pour le partenariat, à intervenir avec les collectivités et les modalités de financement sur les champs d'intervention sociale partagés.

Cette convention ayant pris fin, le comité de pilotage du 13 décembre 2023 et le séminaire d'élus du 22 mai 2024 réunissant les élus de l'Agglomération, les Maires des communes membres et/ou leur élu référent au projet et la CAF de Maine-et-Loire se sont accordés pour renouveler les enjeux identifiés par le diagnostic réalisé en 2019 et sur des résultats attendus communs. Ces enjeux sont répartis en 6 axes thématiques :

1. Gouvernance et Coopération : " La mutualisation et la coordination des initiatives, des moyens et des partenariats. "
2. Animation de la Vie Sociale : "Le développement du vivre ensemble et des liens sociaux sur le territoire. "
3. Parentalité : " Le maintien et l'équilibre des actions parentalité sur l'ensemble du territoire "
4. Petite enfance : " La diversité et le développement de l'offre petite enfance sur le territoire " et " Le soutien des professionnels de la petite-enfance "
5. Enfance Jeunesse : "L'existence de services adaptés aux besoins des enfants et de leurs familles" et " La cohérence des projets et la concertation des acteurs du territoire "
6. Mobilité, logement et accès aux droits : " L'accès aux droits et aux services pour tous. "

Validé à l'unanimité

CENTRE DE GESTION : CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE RISQUES STATUTAIRES

Validation de la participation communale à la consultation organisée par le centre de gestion dans le cadre d'un appel d'offres. Une nouvelle délibération devra être prise sur la contractualisation éventuelle

CITY STADE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de solliciter les subventions suivantes et l'autorisation de signer tous documents de demandes de subventions se rapportant à cette affaire : *le département sur la base de 20 % du coût H.T. global *l'Etat dans le cadre de la DETR et de la DSIL *la Région pour une aide ponctuelle *la CAF pour une aide ponctuelle *la MSA pour une aide ponctuelle *l'Agence Nationale du Sport pour une aide ponctuelle.

Validé à l'unanimité

SIEML : FONDS DE CONCOURS TRAVAUX DE DEPANNAGES

Validation à l'unanimité de 2 devis pour les opérations de dépannage éclairage public pour un montant total de 3 793.60 €

SIEML : FONDS DE CONCOURS EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS RUES DE L'AURIET, DES MOULINS ET DES NOUES OPERATION 109.22.03

Présentation au conseil la demande de fonds de concours du SIEML dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux aériens rue de l'Auriet, des Moulins et des Noues d'un montant total de 263 0477.02 € pour l'éclairage public (dont 52 695.40 € à la charge de la commune) et d'un montant de 58 550.58 € TTC pour le génie civil télécom entièrement à la charge de la commune ainsi qu'un devis ENEDIS d'un montant de 78 297.37 € TTC pour le dévoiement du réseau HTA et la démolition d'un poste tour situé 3 rue des Moulins. Il est précisé que, suite à l'actualisation du règlement financier du SIEML, le montant de 78 297.37 € TTC sera réglé entièrement par la commune et que, sur présentation de la facture ENEDIS acquittée, le montant de 45 573.38 € sera reversé à la commune par le SIEML.

Validé à l'unanimité,

BUDGET MAISON DE SANTE : AMORTISSEMENTS DES BIENS

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

S'agissant du calcul des dotations aux amortissements, Monsieur le maire précise que :

- la base est le coût d'acquisition de l'immobilisation (valeur toutes taxes comprises) ;
- la méthode retenue est la méthode linéaire ;
- la durée est fixée par l'assemblée délibérante.

En conclusion, pour les autres immobilisations, Monsieur le maire propose les durées d'amortissements suivantes à compter de ce jour et au prorata temporis : Matériel de bureau et informatique 2 ans / Matériel de téléphonie 2 ans / Mobilier et autre matériel 5 ans

Validé à l'unanimité

BUDGET CENTRE MUNICIPAL DE SANTE : CONVENTION DE REFACTURATION DE PERSONNEL

Monsieur le Maire informe le conseil que le Docteur Géraud SURCHAMP, médecin libéral, a demandé à profiter des services administratifs du Centre Municipal de Santé moyennant facturation.

Il sollicite le conseil pour donner son accord et fixer les modalités de ladite facturation.

Une convention entre le Docteur Géraud SURCHAMP et le Centre Municipal de Santé est ainsi présentée et fixe les modalités sur la refacturation des services administratifs, à

savoir le montant total du salaire de l'agent et des charges X 1/3 et ce à compter du 1er juillet 2024. Validé à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

- Monsieur le Maire présente au conseil la situation du personnel.
.l'agent d'accueil Aline COUSIN est en arrêt de travail depuis le 20 juin dernier et jusqu'au 10 août. Son remplacement est assuré par une jeune contractuelle.
.l'agent Charlène DEBARRE est en arrêt jusqu'au 2 août pour l'instant et est actuellement remplacée par une contractuelle d'initiatives emploi et une contractuelle à mi-temps pour les tontes.
.les entretiens pour le responsable des services techniques auront lieu le lundi 22 juillet prochain. 4 personnes ont été sélectionnées parmi les candidatures reçues et 2 ont décliné leur convocation à l'entretien car elles ont trouvé ailleurs ; il y aura donc 2 entretiens.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu hier soir un représentant d'initiatives emploi, structure associative qui travaille pour l'insertion des demandeurs d'emploi de longue ou moyenne durée. A Coron, sur 2023, 2 donneurs d'ordre (1 particulier et 1 collectivité), 5 salariés en insertion. Un accueil café est organisé le 3 octobre 2024 de 9h30 à 11h00 salle de l'entracte à destination des demandeurs d'emploi de la commune.
- Aucune demande de préemption depuis le dernier conseil

COMMISSIONS COMMUNALES

- **Affaires sociales** : Avec Céline GUILBERT, Christine CHALOPIN, Anaïs GAILLARD, Joëlle REVEILLÈRE a rencontré la nouvelle directrice de l'école, Anne BOURASSEAU qui arrive de Chavagnes les Eaux. Les effectifs de l'école sont relativement stables / les 1ers camps sont partis et les effectifs sont bons : 6-8 ans = 15 enfants, 8-10 ans = 17 enfants, 10-12 ans = 19 enfants, 13-17 ans = 22 enfants (dont 4 de St Hilaire et La Plaine) et 10-12 ans = 17 enfants / 30 enfants en moyenne sont présents au centre de loisirs en plus des camps / les communes ont trouvé un accord sur le poste de bibliothécaire actuellement vacant. 2 recrutements vont

avoir lieu à 80 % car une nouvelle commune a décidé de rejoindre les 6 communes concernées. Cholet Agglomération sera l'unique employeur et l'attribution de compensation sera revue en proportion pour le financement des recrutements / les thèmes retenus pour la prochaine rentrée seront les contes pour l'école et la médiation animale et les animaux pour les services enfance.

- **Aménagement de l'espace** : les travaux d'aménagement se déroulent sans souci majeur. La voirie va être libérée aux riverains pour permettre une circulation pendant les congés / M Fourier, service assainissement de l'agglomération, vient en fin de semaine faire une réunion préparatoire pour les travaux qui concernent le poste de relevage rue de la Gare avec un début prévu à la rentrée de septembre
- **Patrimoine** : réunion du CAUE le 16 juillet avec le directeur et l'architecte qui va suivre les travaux d'extension et/ou réhabilitation de la mairie. Le conseil devra délibérer pour se prononcer sur 1 des scénari proposés et le recrutement d'un architecte / le déménagement du centre municipal de santé s'est bien passé. L'adjointe Christine CHALOPIN remercie Joëlle REVEILLÈRE qui a suivi cette étape à sa place / depuis le 1^{er} juillet, l'infirmière, la sophrologue, l'ostéopathe et l'ADMR ont pris possession du bâtiment, les autres devant arriver au 1er septembre (SSIAD, pédicure-podologue, sage-femmes) / la signalétique va être mise en place prochainement ainsi que le fléchage au rond-point de l'aire de covoiturage / une fenêtre a été forcée au club house ainsi qu'une porte de la salle de sports donc une nouvelle plainte a été déposée à ce sujet
- **Communication** : le flash infos est à distribuer avec le livret du comité des fêtes
- **Santé** : le poste de travail de la secrétaire du centre municipal de santé doit être revu car la configuration n'est pas très fonctionnelle

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

11 septembre 2024

Date de convocation : 3 septembre 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Philippe MARTIN

Étaient excusés : Bénédicte BACLE (pouvoir à Fabienne GABILLÉ), Gaëlle BIBARD (pouvoir à Joëlle REVEILLÈRE), Christine CRUARD (pouvoir à Laurent CHAUVEAU), Olivier DUPÉ, Romain MARCONNET (pouvoir à Gaël HERAULT), Thérèse SOURISSE (pouvoir à Alain DIXNEUF)

Secrétaire de séance : Jérémie BOUSSEAU

VALIDATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 23 MAI 2024 ET 17 JUILLET 2024

Validation à l'unanimité

REQUALIFICATION DES RUE JOACHIM DU BELLAY ET NATIONALE : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'AUTORISATION DE TRAVAUX, ENTRETIEN ET FINANCIERE

Validation à l'unanimité de la convention présentée par le département suite aux travaux des rues Joachim du Bellay et Nationale et de l'indemnité financière du département versée à la commune pour un montant de 42 159.60 € en compensation des travaux effectués

PERSONNEL COMMUNAL : PROCEDURE D'AVANCEMENT DE GRADE

Sur proposition du centre de gestion, validation de l'avancement de grade de la secrétaire du centre municipal de santé pour devenir adjoint administratif territorial principal 2ème classe à compter du 16 septembre 2024

BUDGET PRINCIPAL : PRET BANCAIRE CHOIX DE L'ORGANISME PRETEUR

Madame Joëlle REVEILLÈRE, première adjointe, rappelle au conseil la délégation dont elle a fait l'objet lors du conseil du 23 mai 2024 pour la gestion en intégralité de la demande d'un prêt bancaire.

Elle expose au conseil, ainsi qu'il suit, les résultats des consultations des organismes bancaires qu'elle a sollicités pour la mise en place d'un prêt de 400 000.00 € pour le budget principal de la commune, ce prêt ayant pour objet les travaux de voirie rue Joachim du Bellay et les travaux d'enfouissement des réseaux.

Banque	Montant	Taux fixe	Périodicité	Frais dossier	Commission d'engagement	Valable jusqu'au
Crédit Mutuel	400 000.00 €	4.00 % sur 10 ans 4.10 % sur 15 ans 4.10 % sur 20 ans	Trimestrielle	560.00 €	Non précisé	27 septembre
Crédit Agricole	400 000.00 €	N'a pas répondu dans les délais				
Banque Populaire	400 000.00 €	4.16 % sur 15 ans 4.22 % sur 20 ans	Trimestrielle	150.00 €	0.20 %	Non précisé
La Banque Postale	400 000.00 €	3.80 % sur 20 ans 3.85 % sur 25 ans	Trimestrielle	Sans	0.10 %	Non précisé

A l'unanimité le conseil retient l'offre faite par la Banque Postale.

BUDGET MAISON DE SANTE : AUTORISATION DU CONSEIL POUR QUE LE MAIRE SIGNE LES BAUX AVEC LES PROFESSIONNELS LOCATAIRES ET METHODOLOGIE DE CALCUL DES LOYERS ET PROVISIONS DE CHARGES

A la demande de la trésorerie, et suite à l'ouverture aux professionnels du bâtiment, il convient de signer les baux entre la commune et les locataires et de définir les modalités de calcul des loyers et des provisions de charges.

Monsieur le Maire demande donc au conseil l'autorisation de signer lesdits baux et présente le mode de calcul qui lui a servi à définir les loyers de chaque professionnel.

Il est précisé que le Centre Municipal de Santé aura une base de loyer de 12.00 € H.T. du m², le médecin libéral 11.00 € H.T. du m² et tous les autres professionnels 8.00 € H.T. du m².

Chaque professionnel ayant une surface qui lui est affectée et une partie des parties communes, Monsieur le Maire s'est basé sur une répartition des coûts de revient du fonctionnement du bâtiment dans sa globalité multiplié par la surface affectée à chaque professionnel.

A l'unanimité le conseil autorise le Maire à signer les baux et valide la méthode de calcul

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Validation à l'unanimité de la décision modificative suivante pour permettre l'acquisition d'un nouveau véhicule aux services techniques

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 21828-199 : AUTRE MATERIEL		13 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		13 000.00 €		
D 2313-250 : OPERATIONS DIVERSES	13 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	13 000.00 €			
Total	13 000.00 €	13 000.00 €		

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION BOC'ENBULLE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2024-2028 l'association demande une participation de 0.10 € par habitant soit pour Coron 160.00 € sur la base de 1600 habitants. Validé à 16 voix pour et une abstention

AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

• Monsieur le Maire fait le point sur la situation du personnel administratif : reprise de l'agent en arrêt maladie depuis le 2 septembre / réorganisation du service pour l'accueil du public et des missions des 3 agents en poste / une réflexion sur l'aménagement de la salle du conseil en espaces de travail est en cours / la tenue du conseil municipal se fera donc dans une autre salle en conformité avec la préfecture / technique : le responsable a été recruté et arrivera en mairie le 28 octobre prochain / 2 agents font savoir qu'ils vont faire valoir leur droit à la retraite dont 1 au dernier trimestre 2024 / 1 agent est toujours à mi-temps thérapeutique / enfance : la responsable des services a demandé à travailler à 90 % pour raisons familiales / l'agent à l'animation de l'espace jeunes assurera la direction en son absence

• Monsieur le Maire informe le conseil que les services de Cholet Agglomération sont venus constater les stationnements gênants dans la raquette de la zone de Chantelevent, cette zone étant de compétence agglomération. Il est envisagé un marquage au sol des places de stationnement PL et un marquage de cheminement piétonnier dans cette zone.

• Monsieur le Maire informe le conseil que le restaurant Le Petit Coronais est définitivement fermé mais qu'il n'a pas eu cette information de manière officielle.

• Monsieur le Maire rappelle qu'un règlement intérieur concernant la maison de santé est actuellement en cours d'écriture et sera signé prochainement par tous les contractants. Il a réuni les conseillères déléguées à la santé et l'adjointe aux bâtiments la semaine dernière pour fixer les règles précises pour déterminer les critères de sélection des locataires du local partagé, à savoir si ce professionnel a une formation médicale, paramédicale ou de bien-être et/ou que le professionnel soit en lien avec la coordination des soins aux services à la santé.

• Monsieur le Maire informe le conseil que ses membres sont invités par l'association Tracto-ronais et l'association La Coronaise Fraytillante à la soirée de remise de don au

Téléthon le vendredi 27 septembre salle du patronage à 20 h

• Monsieur le Maire informe le conseil que Cholet Agglomération a décidé de doter chaque commune rurale d'un container à verres enterré afin d'apporter une réponse à la demande d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'emplacement proposé par la commune est situé place Arthur Pasquier, à côté des bacs de collecte des vêtements.

*Pas de préemption pour le bien situé 15 rue Joachim du Bellay

COMMISSIONS COMMUNALES

• **Affaires sociales** : 165 enfants sont inscrits cette année à l'école, 115 ayant déjeuné à la cantine le 1er jour. Les effectifs s'annoncent donc dès maintenant assez élevés / une moyenne de 55 enfants est déjà inscrite en périscolaire, matin et soir, là-aussi de bons effectifs en perspective / le thème retenu cette année est les contes et animaux et médiation animale / le repas des aînés aura lieu le 12 octobre et la commission va se réunir prochainement pour parler décoration et organisation. Le restaurant de La Boule d'Or ayant refusé, le Coccimarket fera le repas cette année / la réunion des associations est prévue le 5 octobre / le café initiatives emploi est organisé par l'association Initiatives Emploi et aura lieu le 3 octobre. Une invitation envoyée par la mairie aux demandeurs d'emploi de la commune a été faite

• **Aménagement de l'espace** : un problème d'assainissement sur la parcelle De Bourmont a eu lieu, l'exutoire n'ayant pas été rénové et la dégradation due à la vétusté étant de plus en plus importante / les travaux d'aménagement se déroulent toujours sans souci majeur. Les trottoirs sont actuellement en préparation. Quelques poteaux ne sont toujours pas démantelés car des installations pour la fibre viennent d'y être réalisées au lieu d'utiliser les nouvelles gaines enfouies / la voirie définitive du lotissement des Genêts débute bien en

octobre comme prévu / le déplacement de la pompe de relevage rue de la Gare commence également début octobre avec un remplacement d'environ 300 m de canalisations d'eaux usées / le permis d'aménager du lotissement du Co-teau du Pinier devrait être déposé fin septembre avec une instruction de 3 mois et il est envisagé de faire 2 tranches. Après réflexion avec le géomètre, il sera proposé à la vente des parcelles avec des plantations déjà faites.

• **Patrimoine** : les sage-femmes, la pédicure-podologue, la réflexologue plantaire et le SSIAD ont également pris possession de leurs locaux début septembre / les 1ères clés électroniques ont été installées et c'est un badge qui fait office de clé. Des horaires sont définis en fonction de chaque professionnel et des besoins / l'alarme a également été installée à la maison de santé et l'accès est également avec un badge

• **Communication** : le flash infos est en cours pour une distribution début octobre

• **Santé** : présentation de l'organisation de l'inauguration de la maison de santé du 21 septembre : visite libre du bâtiment de 8 h 30 à 10 h 00 – rassemblement des participants pour les discours à compter de 10 h 30 – présence de Madame la sous-préfète, d'une conseillère régionale Isabelle LEROI, du député PIEDNOIR – remise de médaille au Dr RADET en présence de sa famille – partie conviviale / les conseillères déléguées doivent rencontrer les 3 médecins pour évaluer la charge de travail de la secrétaire médicale et discuter de l'aménagement de son poste de travail / Madame Fabienne GABILLÉ informe que plusieurs animations auront lieu en octobre sur la semaine de la santé mentale et fournit des affiches et tracts à diffuser à ce sujet.

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

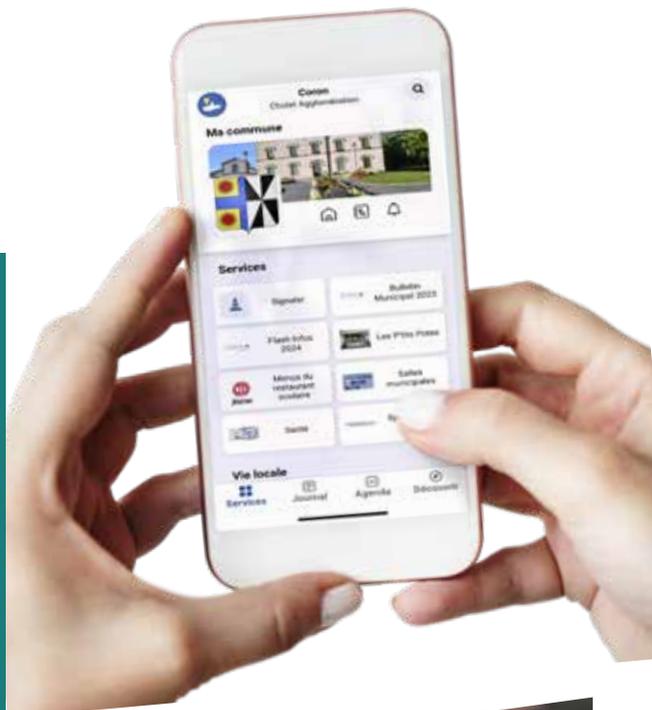


Communication

La communication est au cœur de notre commune.

Nos missions entre la mairie et les coronnais sont :

- informer les coronnais sur la vie locale
- favoriser la transparence de l'action publique
- créer un lien de qualité pour favoriser le dialogue entre la Mairie et les habitants
- permettre aux nouveaux arrivants, de maîtriser leur environnement (démarches, santé, scolarité, associations...)
- répondre aux besoins d'information des coronnais.



Nos outils :

SUPPORTS IMPRIMÉS

- flash infos
- bulletin municipal
- deux panneaux d'affichage, place Arthur Pasquier et place de la Tigeole
- synergences : quelques exemplaires disponibles en mairie

SUPPORTS DIGITAUX

- site de la mairie : <http://www.mairie-coron.fr/>
- application mobile : Intramuros
- réseaux sociaux : Facebook 

Vous êtes nombreux à avoir adopté nos divers outils de communication et je vous en remercie.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2025.

Gaëlle BIBARD
Conseillère déléguée à la communication



Commission Affaires Sociales

Une année 2024 riche en animations sportives

L'enfance et la jeunesse sont toujours aussi actives. tous les camps ont été un succès. 85 enfants ont apprécié, cet été, nos 5 camps proposés aux familles pour les jeunes de 6 à 17 ans. merci à tous nos animateurs de camps et de centre et à tous nos salariés qui s'investissent tout au long de l'année au sein de nos structures.

LES MERCREDIS, LES PETITES ET GRANDES VACANCES sont très appréciés de tous avec des activités très variées et des sorties faisant la joie des enfants.

LA JEUNESSE : Un programme complet sur l'année est proposé. (Voir planning ouverture et animations sur nos sites de communication)

LA PÉRISCOLAIRE, toujours aussi active matin et soir, de nombreux enfants y commencent et terminent leurs journées.

LA CANTINE propose des menus variés, les enfants participent à des repas à thème. Nous tenons compte de leurs remarques. Certains jours, **nous comptons jusqu'à 140 enfants**.

Des professionnels les accompagnent tout au long du repas : diététicienne, cuisinière, agents de service restauration et surveillants.

Nos services enfance, jeunesse et cantine vont bien, nous travaillons bien ensemble, salariés et élus, pour que les enfants se sentent bien.

LE REPAS DES AÎNÉS a eu lieu le samedi 12 octobre 2024, 124 aînés étaient présents. Le COCCIMARKET était le traiteur de notre manifestation. Merci à nos aînés qui ont animé le repas par leurs chants ou leurs histoires. Merci à François et Robert LEGER pour leur chanson en duo, une très belle prestation.

Je remercie Christine et Alain pour leur aide et merci aussi à ma commission qui s'investit pour que cette journée se passe dans de bonnes conditions et soit un grand succès. Nous n'oublions pas nos aînés de la maison de retraite, nous les retrouverons en janvier pour partager avec eux un moment autour d'un gâteau et d'une collation.

Un grand merci aux 9 jeunes du local Aymen, Clément, Denzel, Eline, Léna, Malia, Romane, Yoran et Jules ainsi qu'à Magali BAUDIN pour avoir participé au service du repas. Bravo pour leurs animations chants et danse !!!

Une mention particulière à toutes les associations et à tous les Coronais, petits et grands, qui ont participé aux JOP (journées Olympiques Paralympiques). Grâce à leur contribution, nous avons vécu 2 journées exceptionnelles d'animations sportives de fête et de partage. CORON a su faire briller son label Terre de Jeux 2024, tout au long de l'année ! Merci à tous.

Bravo aussi aux Cinéastes Amateurs de Vihiers, Michèle ROYER et Dominique MARAIS, pour leur film retraçant les meilleurs moments de ces J.O.P.

Merci à toutes nos associations pour leurs activités tout au long de l'année au sein de notre commune.

Continuons tous ensemble à réfléchir et à organiser beaucoup d'évènements dans notre belle commune de CORON.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin préparé avec vous, tous acteurs de notre commune.



La commission Affaires Sociales : Bénédicte BACLE, Gaëlle BIBARD, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Romain MARCONNET se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025. Qu'elle soit pour vous Coronaises, Coronais, élus et salariés, pleine de bonheur de santé et de réussite.

Pour la commission :
Joëlle REVEILLERE, Adjointe

Commission Aménagement de l'espace

L'année 2024 a été riche en travaux, Cholet Agglomération a procédé au renouvellement complet de notre réseau d'assainissement et pluvial rue Joachim du Bellay. Le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire) par l'intermédiaire de l'entreprise Ineo, s'est occupé de l'effacement des réseaux comprenant l'alimentation électrique de chaque citoyen, l'éclairage public, les télécoms et le réseau fibre optique, avec plus ou moins de facilité.



Se sont enchainés les travaux de voirie définitive comprenant les trottoirs, parkings, espaces verts avec un cheminement piétons et vélos sécurisés jusqu'à la zone de Chantelevent.

La voirie routière a été choisie de type chaucidou, qui nous donne déjà entière satisfaction rue David d'Angers.



Sur la zone de Chantelevent, un marquage au sol a été fait par l'Agglomération pour améliorer le stationnement des véhicules, une étude sur les sens de circulation sera réalisée ultérieurement.



Dans le lotissement des Genêts, la voirie définitive a été débutée, avec des zones piétons et des stationnements sur les 2 placettes de retournement.

Un cheminement piétonnier relie le lotissement au rond-point, route de la Salle-de-Vihiers, près de la zone enfance.

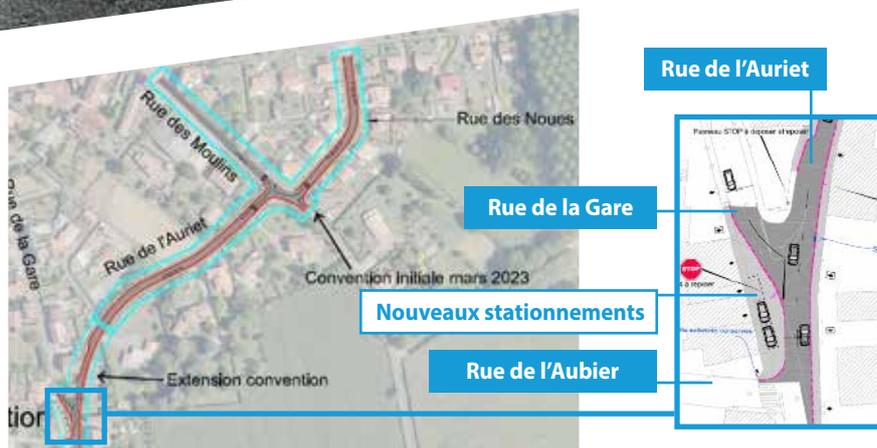


Des travaux ont également été réalisés rue de la Gare, où la pompe de relevage d'assainissement a été rénovée et déplacée de quelques mètres sur un terrain récemment acquis auprès du département. Une canalisation de refoulement a été mise en place, raccordée au système gravitaire, rue de l'Auriet. Ces travaux sont financés par Cholet Agglomération.

Pour l'année 2025, les travaux continuent rue Nationale. Cholet Agglomération reprend la rénovation complète du réseau d'assainissement et du pluvial.

Ineo aura une intervention à faire sur le réseau électrique en haut du bourg sur la partie restant à enfouir.

L'entreprise Bouchet TP Yzernay aura en charge la voirie définitive de toute la rue et la SARL Jardins du Baugeois, la partie espaces verts.



D'autres travaux sont également prévus dans les rues des Moulins, des Noues et de l'Auriet, portant sur les trottoirs et la voirie. Un changement significatif interviendra à l'intersection de la rue de la Gare et de la rue de l'Auriet : la route de La Plaine sera directement connectée à la rue de l'Auriet, afin de réduire le flux de véhicules passant par le secteur de l'Église.

En fin d'année 2024, la municipalité a, par l'intermédiaire du cabinet GE Jeanneau-Rigaud-eau-Seydoux, déposé au service urbanisme de Cholet Agglomération, un dossier de demande de permis d'aménager, pour notre futur lotissement du Co-teau du Pinier. Nous attendons une réponse positive pour lancer les appels d'offres au premier trimestre 2025, afin d'effectuer les travaux d'aménagements après l'été. Nous pensons pouvoir commercialiser les premiers terrains constructibles en fin d'année 2025 ou début 2026.



Vous l'avez peut-être déjà rencontré, depuis le 28 octobre dernier, Sébastien DELIÈGE est arrivé renforcer notre équipe technique, en tant que responsable du pôle technique et gestion courante des bâtiments communaux. Je lui souhaite la bienvenue et vous demande de lui réserver le meilleur accueil possible.

Au nom de la commission Aménagement de l'Espace, composée de Thérèse SOURISSE, Christine CRUARD, Laurent CHAUVEAU, Philippe MARTIN et Gaël HÉRAULT, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Pour la commission,
Alain DIXNEUF, Adjoint.

Commission Patrimoine

Retour sur le projet de la Maison de Santé (2023/2024)

La Maison de Santé a représenté un projet important pour la commission Patrimoine et le conseil municipal sur les années 2023 et 2024. Après plusieurs réunions avec la commission Maison de Santé et les futurs professionnels locataires, les travaux ont débuté en mai 2023.

Ce chantier a été possible grâce à l'accompagnement de Mme ICKX et Mme LESAFFRE de Maine-et-Loire Habitat, qui nous ont soutenus techniquement, ainsi qu'à M. LEMARÉCHAL, du cabinet d'architecte Archidéa. Merci à eux pour leur expertise et leur disponibilité.



UN BÂTIMENT FONCTIONNEL LIVRÉ DANS LES DÉLAIS

La Maison de Santé, d'une superficie de 496,35 m², est organisée en plusieurs zones distinctes. Le chantier s'est déroulé sans problèmes majeurs, ni imprévus susceptibles de le retarder. Nous avons même terminé les travaux avec 15 jours d'avance.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE ET UNE COLLABORATION LOCALE

Ce succès est également attribuable aux entreprises du secteur qui ont su collaborer avec efficacité et synergie. Cette proximité a largement facilité le bon déroulement des travaux.

Pour l'aménagement intérieur, nous avons collaboré avec la commission Affaires sociales, et je tiens à remercier Joëlle et son équipe pour leur aide précieuse. Dans la commission Patrimoine, je suis accompagnée de Jérémie, David, Emmanuel et Olivier. Ces moments de travail se sont parfois transformés en réunions très conviviales, agrémentées de fous rires – une touche de légèreté bienvenue dans un projet d'envergure.

UNE INFRASTRUCTURE MODERNE ET DURABLE

Le bâtiment se veut moderne et respectueux des enjeux environnementaux :

- 18 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés pour l'autoconsommation énergétique.
- Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont en place, avec la possibilité d'en ajouter quatre supplémentaires à l'avenir.



UN GRAND MERCI

Enfin, je tiens à remercier toutes les entreprises qui ont contribué à ce projet. Leur engagement et leur professionnalisme ont permis d'aboutir à cette belle réalisation, au bénéfice de notre territoire et de ses habitants. Merci à toutes et tous pour votre contribution à ce projet ambitieux.

Bénévoles de l'église

MERCI AUX BÉNÉVOLES POUR LEUR ENGAGEMENT AU SERVICE DE NOTRE PATRIMOINE

Chaque lundi matin, les bénévoles se réunissent pour entretenir notre église, ses abords ainsi que les calvaires qu'ils ont restaurés avec soin par le passé.

Cette année, l'équipe a poursuivi son travail remarquable sur le calvaire de la rue du Chemin Vert, qui a retrouvé sa place initiale le samedi 30 novembre. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur savoir-faire, qui favorisent non seulement l'embellissement de notre patrimoine, mais aussi un véritable échange de compétences.

Nous adressons également nos remerciements aux personnes qui œuvrent discrètement dans l'ombre, mettant en valeur l'intérieur de notre église lors des cérémonies. Leur contribution est essentielle et mérite d'être saluée.

Bonne année 2025 !

Au nom de la commission Patrimoine, David, Emmanuel, Jérémie, Olivier et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour une très belle année 2025.

Pour la commission Patrimoine,
Christine CHALOPIN, Adjointe.



Commission Déléguée à la santé

L'année 2024 aura vu l'aboutissement d'un projet mené depuis plusieurs années maintenant : l'ouverture de la Maison de Santé. Les différents professionnels ont intégré progressivement le nouveau bâtiment depuis juillet 2024. L'inauguration du 21 septembre dernier aura été l'occasion pour les Choletais et les Coronnois de découvrir tous les professionnels qui travaillent au quotidien dans ces nouveaux locaux. Nous profitons de cet article pour remercier ces derniers ; ils offrent un service de santé de proximité et de qualité pour toutes les personnes qui viennent les consulter. D'autres professionnels sont attendus d'ici 2025 puisqu'une orthophoniste devrait venir s'installer. Il reste des bureaux disponibles : n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre les professionnels qui exercent au quotidien.

Le Dr MÉNARD a rejoint l'équipe du centre municipal de santé (CMS), qui compte désormais deux médecins salariés ainsi qu'un médecin libéral, le Dr SURCHAMP. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que ce nouveau poste lui apportera épanouissement tant sur le plan professionnel que personnel. Pendant son congé maternité, elle sera remplacée par le Dr THOMAS, déjà familière du CMS grâce à ses précédents remplacements. Par ailleurs, le

Dr RADET continue d'accueillir de nouveaux internes tous les six mois, contribuant ainsi activement à la formation des futurs médecins. Nous le remercions pour son engagement. Le CMS poursuit son activité avec une patientèle en constante augmentation.

Enfin, le conseil local de santé de Cholet Agglomération poursuit ses missions autour de 3 axes stratégiques :

- la prévention et promotion de la santé
- le parcours de santé des personnes vulnérables
- l'accès aux soins et à l'offre de santé.

Nous participons régulièrement à ces temps d'échanges et veillons à vous tenir informé(e)s de tout ce qui concerne la santé au sein de notre commune. Vous pouvez retrouver ces informations via l'application « Intramuros », ainsi que dans le flash infos que vous recevez régulièrement.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2025.

**Fabienne GABILLÉ
et Bénédicte BACLE,**
Conseillères déléguées à la santé.



Salles communales

Conférences, Assemblées générales, Réunions, Repas de famille, Vin d'honneur, Mariages, St Sylvestre



Espace Saint Louis

4 rue David D'Angers

Cuisine équipée, lave-vaisselle, four, 4 plaques électrique, micro-onde, bouilloire, cafetière, armoire réfrigérée double porte



SALLE DU PATRONAGE 225M²

- Scène 79m²
- Vidéo projecteur (compris dans la location)

SALLE DE L'ENTRACTE 73M²

- Cuisinière électrique, évier, réfrigérateur, placard
- Possibilité de louer avec cuisine

Objet de la location	Salle de l'Entracte		Salle du Patronage / Avec scène		Espace Saint Louis	
	environ 45 places assises		environ 130 places assises			
	Coronnais	Extérieur	Coronnais	Extérieur	Coronnais	Extérieur
Réunion / Conférence	50,00 €	80,00 €	120,00 €	150,00 €	180,00 €	250,00 €
Réunion / Conférence	/	/	150,00 €	180,00 €	/	/
Vin d'honneur	100,00 €	130,00 €	150,00 €	200,00 €	230,00 €	300,00 €
Repas de famille	150,00 €	200,00 €	220,00 €	300,00 €	350,00 €	480,00 €
Mariage 1 jour ou Saint Sylvestre	200,00 €	290,00 €	300,00 €	400,00 €	450,00 €	600,00 €
Mariage 2 jours	350,00 €	450,00 €	500,00 €	700,00 €	800,00 €	950,00 €
Caution ménage	100,00 €		150,00 €		225,00 €	
	OPTION CUISINE +30€ (sauf réunion / conférence)					

Caution pour la salle louée : 200% du tarif de location

Maison Commune de Loisirs

Place Arthur Pasquier



SALLE DU LYS 159 M²

- Hall d'accueil
- Bar réfrigéré, Kitchenette (four, 4 plaques électriques, micro-ondes, cafetière, bouilloire)
- Cuisine professionnelle four, sauteuse, lave-vaisselle)

SALLE MAZERIE 66 M²

- Cuisine équipée (four, lave-vaisselle, frigo, plaques électriques micro-ondes, bouilloire, cafetière)
- Vidéo projecteur (compris dans la location)



Objet de la location	Salle Mazerie		Salle du Lys		Maison Commune de Loisirs	
	environ 40 places assises		130 places assises			
	Coronnais	Extérieur	Coronnais	Extérieur	Coronnais	Extérieur
Réunion / Conférence	30,00 €	50,00 €	135,00 €	205,00 €	150,00 €	250,00 €
Vin d'honneur	50,00 €	75,00 €	135,00 €	205,00 €	150,00 €	250,00 €
Repas de famille	125,00 €	180,00 €	200,00 €	280,00 €	300,00 €	450,00 €
Mariage 1 jour ou Saint Sylvestre	150,00 €	220,00 €	280,00 €	380,00 €	400,00 €	580,00 €
Mariage 2 jours	280,00 €	400,00 €	480,00 €	660,00 €	750,00 €	900,00 €
Caution ménage	75,00 €		150,00 €		225,00 €	

Caution pour la salle louée : 200% du tarif de location

La location des tables, des chaises et de la vaisselle est incluse dans le prix indiqué.

Retrouvez toutes informations de nos salles communales :
<http://www.mairie-coron.fr/fr/salles-municipales>

Les réservations ne seront prises en compte que lorsque le dossier sera complet, (contrat rempli, chèques de caution, attestation assurance, et signature des documents) une option n'est pas une réservation.

État civil 2024

Naissances

Noms / Prénoms	Date de naissance
GAVARD CHRISTEL Éden	14/12/2023
UVETEAU Raphaël	15/12/2023
OGER Milo	12/03/2024
BICHON Naomi	21/03/2024
LANDREAU Élise	25/03/2024
LADOUÉ Albane	28/03/2024
BOUCHET Agathe	09/04/2024
DOLD Inès	29/05/2024
DROCHON ALLEMAN Énaël	14/06/2024
LEVASSEUR Leyann	29/06/2024
BOUCHET Kyle	04/07/2024
DIXNEUF Emma	06/07/2024
BENARD William	10/07/2024
DESBOIS Émy	01/09/2024
REMEAU Tilio	01/10/2024
BOITEAU Robin	25/11/2024



Mariages

Noms / Prénoms	Date du mariage	
SIONG Noël	CHARPENTIER Louise	08/06/2024
BROSSIER Jonathan	CASSIN Noémie	13/07/2024
LEJARS Edmond	BORDEAU Marie	02/08/2024
CHARBONNEL Nicolas	HIRON Cindy	31/08/2024
LEGEAY Emmanuel	VENTROU Charlène	07/09/2024
COSNARD Bertrand	FAVROT Julie	07/09/2024
BCEUF Bernard	NAVARRO Mauricette	16/09/2024
LOISEAU David	MANCEAU Mélanie	19/10/2024

Décès

Noms / Prénoms	Nom de naissance	Date de décès
BIRAUD Jean		13/01/2024
GAILLARD Marie-Claire	née BOUTIN	22/01/2024
GOUBAULT Isabelle	née VOVARD	29/02/2024
BRUNET Jeanne	née VITRÉ	23/03/2024
TURLAIS Philippe		27/03/2024
RIGAUDEAU Marie-Josèphe	née SOULARD	24/04/2024
GUITTON Régis		15/06/2024
QUIESSE Jacques		24/06/2024
TANTY Claude		04/07/2024
POUPARD Nadine	née ROUTHIAU	04/07/2024
MARTINET Jeanne	née MÉRIAU	06/07/2024
AUGEREAU Marie	née ALLIGON	13/07/2024
AUGEREAU Louis		23/07/2024

Noms / Prénoms	Nom de naissance	Date de décès
BODIN Éric		08/08/2024
GRIMAULT Joseph		30/08/2024
DECHÂTRE Gérard		30/08/2024
BLAIS René		12/09/2024
TEIGNÉ Jean		15/09/2024
MERCERON Jean-Claude		24/09/2024
GOASCOZ Martine	née SCHELLEBROODT	05/10/2024
CESBRON Jeanne	née MASSON	18/10/2024
CAILLAUD Yvonne	née GASCHET	08/11/2024
BRAULT Emile		13/11/2024
MEDJAR Josette	née ESTABLIER	23/11/2024
HUMEAU Marcel		06/12/2024

MAIRIE

2 rue David d'Angers
Tél. 02 41 55 81 89
accueil@mairie-coron.fr
Site internet:
www.mairie-coron.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi - mardi - jeudi
9h00 - 12h30 et 14h00 - 16h00
- Mercredi - vendredi
9h00 - 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00
- Permanences : Le maire
et les adjoints sur RDV

NOUVEAUX ARRIVANTS

(Inscriptions mairie et listes électorales)

Les personnes venant d'emménager dans notre commune sont invitées à se présenter en mairie avec leur livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour déclarer leur changement de domicile et procéder à leur inscription sur les listes électorales.

MAISON DE L'ENFANCE

Tél. 02 41 65 54 96 - 07 85 19 33 29

- **Périscolaire** : tous les jours d'école de 7h00 à 8h20 et de 16h15 à 19h00. Laurence GIRARD : periscolaire@mairie-coron.fr
- **Accueil de loisirs - vacances et mercredis** : disponible chaque jour par téléphone ou par mail. Anaïs GAILLARD : enfance@mairie-coron.fr
- **Local Jeunes (10-17 ans)** : Stéphanie PINEAU :
Tél. 07 57 45 10 31 ou par mail : animation@mairie-coron.fr
- **Relais Petite Enfance Bocage (service local de l'Agglomération du Choletais)** :
Pôle Enfance 1,2,3 Soleil : 15 place du pré de la Halle
49360 Maulévrier
Tél. 06 70 09 50 32 ou rpebocage@choletagglomeration.fr
Vous pouvez aussi contacter le RPE de Cholet : Relais Assistants
Maternels / Pôle Social 24 avenue Maudet, 3^{ème} étage à Cholet
Tél. 02 72 77 22 70

ÉCOLE SAINT LOUIS

Maternelles et Élémentaires – 11 rue David d'Angers
Tél. 02 41 55 83 18

EHPAD

Maison de retraite Vallée-Gélusseau
1 rue de la Tigeole – Tél. 02 41 55 81 81

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 02 41 62 69 40
ou bib_coron@choletagglomeration.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi et vendredi de 16h00 à 18h00
- Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE CHOLET (AIDE SOCIALE)

26 avenue Maudet 49300 CHOLET : Tél. 02 41 46 20 00
Antenne de Vihiers : le mardi uniquement sur rendez-vous,
2 rue Louis Pasteur 49310 LYS HAUT LAYON

MAISON DES SERVICES PUBLICS

2 rue du Comte de Champagne
Vihiers 49310 LYS HAUT LAYON
Tél. 02 41 75 42 70 ou accueil@csc-lecoindelarue.fr

Sécurité Sociale (CPAM-MSA), CAF, FNATH, CARSAT, ...
Consulter les permanences des Services publics présents au Centre Socioculturel «Le Coin de la Rue» sur leur site internet ou celui de la mairie de Coron.

DÉCHÈTERIE DES HUMEAUX

Route de Vezens – VEZINS Service déchets de Cholet
Agglomération
Tél.0800 97 49 49

Ouvert :

lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

PIÈCE D'IDENTITÉ À REFAIRE ?

Carte d'identité / Passeport

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : www.ants.gouv.fr, avant de prendre rendez-vous auprès des mairies de Vihiers (commune déléguée de Lys-Haut-Layon), Chemillé (commune déléguée de Chemillé-en-Anjou) ou Cholet.

Lors de votre pré-demande, il est indispensable de vous munir :

- de votre acte de naissance (délivré par votre commune de naissance),
- d'un justificatif de domicile,
- de votre carte d'identité.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE :

pensez-y pour votre jeune de 16 ans !

Nous rappelons à toutes les familles que le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour les jeunes, filles et garçons, dès l'âge de 16 ans.

Ce recensement doit être effectué par le jeune lui-même ou par un parent en mairie, dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire.

Pour cela, il est nécessaire de se munir :

- d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- du livret de famille,
- d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet au jeune d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et est indispensable pour effectuer certaines démarches administratives (inscription au permis de conduire, examens, concours, etc.).

DÉFIBRILLATEURS

Ces équipements sont installés à la mairie, à la salle de sport et à la maison de l'enfance.



Maison de l'enfance



Mairie



Salle des sports

Associations

ADMR

Martine MARTIN
La Division
02 41 55 89 51

ALTERNATIVE RURALE ET SOLIDARITE

Luce AUBIN
rue Joachim du Bellay
02 41 65 15 40

APEL Ecole St Louis

Mélanie PAVION
06 88 41 77 88
apel.ecolestlouis49690@gmail.com

BCSV

Benoît JURET
06 25 96 09 12
coronsallevihiers@basketball49.fr

BOC'ENBULLE

Joëlle REVEILLÈRE
06 64 18 03 45
joellereveillere.bocenbulle@gmail.com

CLUB DE L'AGE D'OR

Marie-Andrée ANDREAU
15 rue des Noisetiers
06 72 24 57 63

COMITE DES FETES

Ophélie GUITTON
cfc49690@gmail.com
07 89 49 15 36

LA CONCORDE

Jérôme METVIER
5 rue Joachim du Bellay
06 77 65 14 76

LA CORONNAISE FRAYTILLANTE

Jonathan GAUTREAU
2 Rue des Charmes – La Salle de Vihiers
02 41 29 23 09

CORON TRANSPORT SOLIDAIRE

Jean HOUET
58 rue Nationale
02 41 55 83 69

ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE CORON

Jean-Pierre CHALLET
La petite Nouzillière
02 41 29 29 82

FDGDON de CORON

Didier FOUCHET
La Cousière
02 41 55 85 59

GACC : Groupement des artisans et commerçants de Coron

Olivier DUPÉ
5 rue Gustave EIFFEL ZA de l'Evêché
02 41 55 08 63
contact@odrenovation.fr

OGEC Ecole St Louis

Simon HERVÉ
La Guinebaudière
06 30 36 37 34
simrv@hotmail.fr

OSTVC

Anthony LAROCHE
06 73 13 73 92
ostvc.secretariat@gmail.com

ASSOCIATION PATRIMOINE

Louis LAHAYE
1 rue Jean Pellerin
06 33 83 04 17

RELAIS PAROISSIAL

Gérard GOURDON (correspondant)
1 rue du Champ de Foire
Lys Haut Layon
02 41 55 80 01

SOCIETE DE CHASSE

Christian CATHELINÉAU
La Jouetterie
02 41 55 88 27

SOLIDARITE LYS LAYON BOCAGE BANQUE ALIMENTAIRE

Hervé CHEPTOU
Lys-Haut-Layon
06 10 52 55 09

TENNIS EVRE LYS

Anne-Claire FRANQUET et
Céline BERTHELOT
06 31 93 28 01
tennisevrelays@gmail.com

ASSOCIATION LA TIGEOLE

Gaëlle BIBARD
06 75 48 62 55
associationlatigeole49@gmail.com

U.N.C (Union Nationale des Combattants)

Jean-Pierre VINCENT
28 rue de la Gare
02 41 55 83 10

Commerces artisanat et services

Alimentation et Restauration

Alimentation - Boucherie Traiteur	Coccimarket	Place de la Tigeole	02 41 62 24 92
Boulangerie Pâtisserie "Chantelepain"	Christophe COLLEVILLE	Rond-Point Chantelevent	02 41 55 88 53
Café - Bar - Brasserie	La Boule d'Or	56 rue Joachim du Bellay	02 41 49 07 30 labouledor-coron@orange.fr
Café - Bar - Tabac	La Louisiane	1 rue du Commerce	09 75 53 82 88
Caviste	L'Arôme - Charles- Henry GREVET	Z.A Chantelevent	02 41 29 86 15
Caviste	Tonton Bacchus	Le Rêve	02 41 55 85 78

Hébergement - Hôtellerie

Gîte de l'Aubier	Marie-Reine et Gilbert FROUIN	7 rue de l'Aubier	02 72 77 10 44 mariefrou@gmail.com
Hôtel Restaurant	La Boule d'Or	56 rue Joachim du Bellay	02 41 49 07 30

Garagistes

Garage Peugeot Station-service	Samuel BOCHEREAU	Rond-point de la Promenade	02 41 55 81 86 poireau.garage@wanadoo.fr
Garage de la TIGEOLE	Antonio DE FREITAS	4 rue Nationale	02 41 55 55 17

Travaux – Espaces verts et bâtiments

Carreleur	Nicolas CHUPIN	Le Bois Jouin	06 82 19 80 72
Carreleur - Plâtrier	Jean-François GABILLÉ	8 rue de la Chapelle	06 19 32 36 81 - 02 41 46 59 87
Charpente - Menuiserie	FSC Bois - Pierre-Loup FRANÇOIS	La Boulinière	06 83 45 61 53 charpente.menuiserie@fscbois.fr
Électricité - Plomberie - Énergie renouvelable	Ambiance Confort Energie - Sébastien DECRAËMER	Coron - Chanzeaux - Brissac	02 41 64 05 34 contact@ace49.fr
Paysagiste	Cassin Paysage - Mickaël CASSIN	La Grande Nouzillière	07 61 55 73 35 cassinmickael@gmail.com
Peinture - Décoration	JH DÉCO - Julien HERVÉ	Les Petites Bretonnières	06 43 67 51 42 julien.herve.deco@gmail.com
Peinture - Décoration - Ravalement	Eddy MANABLE	6 rue de l'Evêché	06 83 14 44 99
Taille de pierre - Maçonnerie - Restauration du patrimoine	OD Rénovation - Olivier DUPÉ	5 rue Gustave Eiffel	02 41 55 08 63 contact@odrenovation.fr

Autres commerces et services

Agence de voyages - Transport voyageurs	Besson Voyages	21 rue Nationale	02 41 49 07 49
Bétail	Ets BANCHEREAU	La Papotière	02 41 55 81 67
Chambres froides	Cristal froid - Christophe BROUSSEAU	1 rue Gustave Eiffel	02 41 55 97 44
Coiffure	Atelier des tendances - Antoine MARTINEAU	ZA Chantelevent	02 41 55 81 70
Consultante et formatrice en organisation	Concept Gestion - Marine CASSIN	La Grande Nouzillière	07 61 55 71 27 contact@conceptgestion.fr www.conceptgestion.fr
Esthéticienne	Ju'Institut - Julie CHALLERIE	1 rue du Pontrion	02 41 30 36 10
Fleuriste	L'Arôme - Charles-Henry GREVET	Z.A Chantelevent	02 41 29 86 15
Marbrier funéraire et de décoration - Taille de pierre	Jolly Granit - Christophe JOLLY	Anjou Actiparc des Fresnaies	02 41 55 75 95 info@jollygranit.com
Notaires	Etude de Maître Dominique PASQUALINI	60 rue Nationale	02 41 49 05 50 Etude49089.coron@notaires.fr
Pompes funèbres	PF Jolly - Christophe et Marie JOLLY	Anjou Actiparc des Fresnaies	07 49 77 04 91 pfjolly49@gmail.com
Relais postal - Presse	La Louisiane	1 rue du Commerce	02 41 55 82 88
Sera France	Site coronnais : 3 rue de L'Evêché	Siège : rue de la Caille 49340 Nuaillé	02 41 28 70 25
Station Service	Garage Peugeot - Samuel BOCHEREAU	Rond-Point de la Promenade	02 41 55 81 86 poireau.garage@wanadoo.fr
Transport Express	Anthony JAMAIN	7 rue de la Gare	06 73 32 06 63
Vente viande gros et semi-gros	Pinier Viande - Jean-Michel PINIER	Zone d'activité des Fresnaies - rue du Granit	02 41 30 77 93

Maison de santé

3 rue de Chantelevent



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 41 55 81 72 ou centresante@mairie-coron.fr

Horaires de secrétariat pour les prises de rendez-vous et autres formalités :

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-17h00. En dehors de ces horaires, un standard téléphonique vous répondra de 7h00 à 19h00.

- Dr RADET
- Dr MÉNARD (remplacement pendant son congé maternité : Dr THOMAS)
- Dr SURCHAMP

A.D.M.R. du Bois d'Anjou

- 02 52 51 02 76
- bois-anjou@asso.fede49.admr.org



INFIRMIÈRE

Isabelle MILLET
• 02 41 55 89 46



OSTÉOPATHE D.O

Dylan ANGEBAULT
• 06 35 34 35 34
• angebault.osteo@gmail.com



PÉDICURE – PODOLOGUE D.E

Mélanie POIREL
Uniquement soins pédicurie (hors semelles orthopédiques)
Au cabinet et à domicile / sur rdv
• 06 16 24 03 35 ou sur Doctolib



REFLEXOLOGUE PLANTAIRE

Maud AUNEAU
Présente uniquement le mardi.
Sur rdv au
• 06 16 72 70 15
maud.auneau@gmail.com
reflexologue-vihiers-auneau.fr



SAGE-FEMME LIBÉRALE

Carole BRIEAU
rdv au :
• 06 09 35 54 19 ou sur doctolib



SAGE-FEMME

Cécile BOURGOUIN
rdv au
• 07 66 09 36 91 ou sur doctolib



SOPHROLOGUE

Ophélie SOURICE – STUDIO SOPHRO
• 07 87 37 97 86
• ophelie.sourice@studiosophro.fr
• www.studiosophro.fr



S.S.I.A.D. Entre Loire et Coteaux

Service de Soins Infirmiers
à Domicile.
• 02 41 75 08 10



Santé / Bien-être

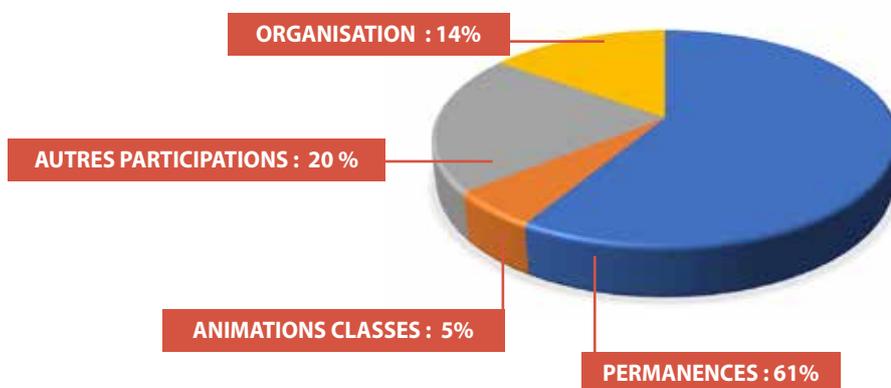
Aidant du temps pour vous Accompagnement à domicile	Sylvie MANABLE	6 rue de l'Evêché	06 23 81 03 29 sylvieманable49@gmail.com
Kinésiologie énergétique	Cécile ARTIGOT	1 rue du Pontrion	06 86 79 21 00 cabinet.cecile.artigot@gmail.com
 Pharmacie	Pharmacie du Lys	Rue de Chantelevent	02 41 55 81 79
Service à la personne Aide-soignante	Myriam BRÉMOND	Les Bretonnières	06 34 17 25 14 myriam.bremond@sfr.fr

Bibliothèque

En 2024, la contribution des 17 bénévoles de la bibliothèque est de 1056 heures.

Ces heures se répartissent selon les thèmes ci-dessous :

Année 2024 - suivi heures bénévoles



Ces heures se répartissent selon les thèmes ci-dessous :

Année 2024 - suivi heures bénévoles

Suivi heures 2024	Permanences	Animations classes	Autres participations	Organisation
Janvier	56	7	2	17
Février	52	6	16	11
Mars	58	6	4	10
Avril	50	5	10	10
Mai	50	7	14	12
Juin	66	7	40	25
Juillet	38		15	12
Août	30			1
Septembre	66		40	12
Octobre	56	5	6	18
Novembre	64	7	50	12
Décembre	56	5	12	10
Total	642	55	209	150

Le thème "autres participations" concerne le temps consacré à toutes les activités non visibles, mais indispensables à la cohésion de l'équipe et à la mise en valeur du fonds documentaire :

- préparation des animations effectuées par les bénévoles (créer ton babyfoot)
- réunions de groupe ou de préparation d'événements (prix Pop, voyage lecture)
- suivi de formation
- nettoyage des couvertures des livres en juillet, particulièrement des livres enfants
- décorations diverses (saisons, JO, voyage lecture...)
- exécution de la rotation (plus de 600 livres enlevés des rayonnages, suivie d'une sélection et d'une mise en rayon du même volume).

En 2025

- en janvier, en partenariat avec le Réseau des bibliothèques et le Relais Petite Enfance, nous proposerons pour la troisième fois le prix « Les tout-petits lisent aussi » à destination des bébés lecteurs et des assistantes maternelles.
- en mars, dans le cadre du thème « Héros, Héroïnes », les bénévoles animeront l'atelier « Cape ou pas cape » destiné aux enfants de 6 à 9 ans.



Mission locale

L'antenne Mission locale d'Yzernay s'adresse aux jeunes, sortis du système scolaire, âgés de 16 à 25 ans révolus, habitant sur les communes de Maulévrier, Yzernay, Les Cerqueux, La Plaine, Somloire et Coron.

Les permanences ont lieu tous les mercredis et un lundi sur 2

Cette antenne a pour objectif de proposer un service de proximité pour les jeunes du territoire.

La mission locale propose un accompagnement social et professionnel individualisé. Accompagnement à la recherche d'un emploi, à la construction d'un projet professionnel, à la recherche de formations. L'antenne Mission locale propose également un accompagnement afin de lever les freins périphériques liés à la santé, la mobilité, le logement.

Un classeur est d'ailleurs à disposition pour consultation dans le hall d'accueil répertoriant les offres d'emploi, de formation et les actualités diverses.



CONTACT SIÈGE CHOLET
pour prise de rendez-vous :
Tél. 02 41 49 81 00

CONTACT CONSEILLER ANTENNE :
Stéphane BECOT 06 11 64 17 58
3, rue du souvenir, 49360 Yzernay
s.becot@mlducholetais.org



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE CHOLET AGGLOMÉRATION

Fonction		Elu	Délégation
Président	Maire de Cholet	M. Gilles BOURDOULEIX	
1^{er} Vice-Président	Elu de Cholet	M. Michel VIAULT	Coordination de l'équipe intercommunale Ressources humaines
2^{ème} Vice-Président	Maire du May-sur-Evre	M. Alain PICARD	Aménagement du territoire
3^{ème} Vice-Présidente	Maire de Trémentines	Mme Jacqueline DELAUNAY	Politique Gérontologique Services et équipements à destination des aînés
4^{ème} Vice-Président	Maire de Mazières-en-Mauges	M. Guy SOURISSEAU	Finances - Commandes publiques - Assurances
5^{ème} Vice-Présidente	Elue de Cholet	Mme Sylvie ROCHAIS	Affaires agricoles
6^{ème} Vice-Président	Maire de Vezins	M. Cédric VAN VOOREN	Gestion des déchets
7^{ème} Vice-Président	Elu de Cholet	M. Jean-Paul BREGEON	Transition écologique - Aménagement du territoire
8^{ème} Vice-Président	Maire de Saint-Léger sous Cholet	M. Jean-Paul OLIVARES	Emploi - Insertion
9^{ème} Vice-Président	Elu de Cholet	M. Frédéric PAVAGEAU	Développement économique - Habitat
10^{ème} Vice-Président	Maire de Bégrolles en Mauges	M. Pierre-Marie CAILLEAU	Mobilité - Transports - Déplacements
11^{ème} Vice-Président	Elu de Cholet	M. Patrick PELLOQUET	Culture
12^{ème} Vice-Président	Maire de Lys-Haut-Layon	M. Médéric THOMAS	Voiries communautaires
13^{ème} Vice-Président	Maire de Coron	M. Xavier TESTARD	Bâtiments communautaires
14^{ème} Vice-Président	Maire de Nuillé	M. Christophe PIET	Protection et distribution en eau potable
15^{ème} Vice-Président	Elu de Cholet	M. Olivier BAGUENARD	Sport de haut niveau

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET REPRÉSENTATION CORONNAISE ELLES SE RÉUNISSENT TOUS LES MOIS, LES DÉLIBÉRATIONS EN PRÉPARATION Y SONT DÉBATTUES

Commission	Président de la commission	Elu coronnais siégeant à la commission
Administration Générale – Finances – Ressources Humaines	M. Guy SOURISSEAU	Jérémie BOUSSEAU
Développement Économique	M. Frédéric PAVAGEAU	Alain DIXNEUF
Solidarité et Proximité	Mme Laurence TEXEREAU	Joëlle REVEILLÈRE
Culture	M. Patrick PELLOQUET	Céline GUILBERT
Aménagement de l'espace	M. Alain PICARD	Christine CHALOPIN
Environnement	M. Cédric VAN VOOREN	Alain DIXNEUF
Bâtiments – Voiries – Grands Projets	M. Xavier TESTARD	Xavier TESTARD
Mobilité	M. Pierre-Marie CAILLEAU	Thérèse SOURISSE

Groupes de travail :

- Ruralité : Gaël HERAULT

Vous pouvez suivre en direct **sur TLC** (Télévision Locale du Choletais) à **18h30**, les conseils d'Agglomération du Choletais.
20/01/2025, 17/02/2025, 17/03/2025, 22/04/2025 (mardi),
19/05/2025, 07/07/2025, 15/09/2024, 20/10/2025, 17/11/2025,
15/12/2025

Recevoir TLC chez vous :

TNT HD	Canal 33
ORANGE	Canal 378
FREE	Canal 918

Mais aussi : <http://www.tlc-cholet.fr/>

Hôtel d'Agglomération

- Rue Saint Bonaventure
B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex
- Téléphone : (33) 02 44 09 25 00
- Télécopie : (33) 02 44 09 25 08
- Courriel : contactaggl@choletagglomeration.fr

Où en est-on dans le plan de lutte contre le frelon asiatique ?

Frelon asiatique (dit frelon à pattes jaunes) *Vespa velutina* :



La protection de la population contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelon en

piégeant les reines fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou par la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité.

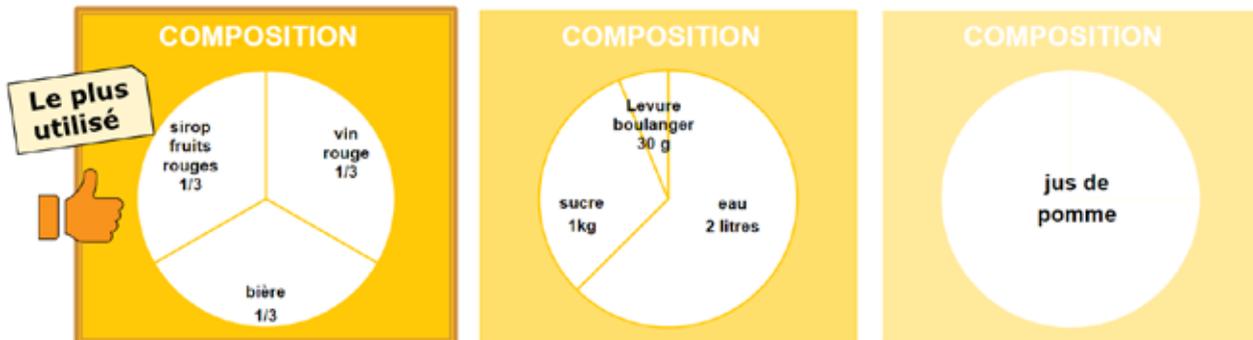
Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés



Piège à nasse avec une grille anti-noyade (validé par le plan national)

Sécurité pour l'utilisateur :
compartiment de l'appât et des frelons piégés séparés.

L'appât :



La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et secondaires à la mairie, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population humaine. Pour plus de renseignements contactez votre mairie.

NID PRIMAIRE, DANS UN ABRÍ DE JARDIN :



NID SECONDAIRE DANS UN ARBRE :



NID SECONDAIRE EN RAMPANT DE TOIT :



Contact

Tout signalement, demande d'intervention ou de renseignements, sont à formuler à la mairie au 02 41 55 81 89

Service Gestion des déchets

CHOlet[®]
agglomération

QUESTIONS FRÉQUENTES

• La carte d'accès aux déchèteries, comment ça marche?

Cette carte (une par foyer) est GRATUITE lors de sa création, et donne droit à 12 passages par an. Vous pouvez effectuer les démarches directement en allant sur le site internet de la commune.

Pour information, il faut joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Au 1^{er} janvier de l'année civile, la carte sera automatiquement réinitialisée (sans action de votre part) avec un forfait de 12 passages.

À l'entrée de chaque déchèterie, vous devrez présenter votre carte d'accès devant une borne. Sur la borne, il vous sera indiqué le nombre de passages restants.

À NOTER

À votre demande, la carte peut être rechargée de 5 passages supplémentaires (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, le reliquat sera reporté l'année suivante (à la différence des passages forfaitaires).

Pour acheter ces passages supplémentaires, vous pouvez venir au :

Service Gestion des Déchets de la Direction de l'Environnement,
11 avenue de l'Abreuvoir - Bâtiment Mail 2 (1^{er} étage) à Cholet
sur les horaires d'ouverture suivants : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
ou bien faire votre démarche en ligne sur :

Mon espace citoyen : <https://www.espace-citoyens.net/cholet/espace-citoyens/>

• Le composteur devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024... Comment obtenir un bon de réduction ?

Résider sur le territoire de Cholet Agglomération est la condition.
Un seul bon de réduction sera accordé par foyer.
Pour en bénéficier, vous devez :

• **Télécharger le bulletin de réservation de bon de réduction sur le site de la commune – onglet Déchets / Déchèterie** et le renvoyer à :
Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex

• **ou Scanner le QR CODE ci-joint**

Cholet Agglomération vous aide à composter



50€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur

Bulletin de réservation de bon de réduction



environnement.cholet.fr

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

MAGASINS PARTENAIRES

- **Cholet :** Gamm Vert, Jardiland, Leroy Merlin, Mr.Bricolage, Truffaut
- **Saint-Léger-sous-Cholet :** Espace Émeraude
- **Trémentines :** Relais Terrena
- **Yzernay :** Espace Terrena
- **Lys Haut Layon :** Quincaillerie Foyer, Espace Terrena, La maison.fr

- **Suite à la collecte des déchets, votre bac a disparu ?**
- **Votre bac n'a pas été collecté ?**
- **Votre bac est abîmé ou cassé ?**
- **Vous souhaitez changer la capacité de vos poubelles ?**
- **Vous souhaitez obtenir des poubelles suite à votre emménagement**

Pour toutes questions, veuillez contacter le N°Vert : 0 800 97 49 49
(Service des déchets de Cholet Agglomération)

• Quelle est la prochaine date de collecte des Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques ménagers ?

Le samedi 8 février 2025 de 9h30 à 11h30 - Place Arthur Pasquier
Vous pourrez déposer vos déchets D3E (réfrigérateurs, lave-linges, écrans, petits appareils électroménagers...)

QUAND SORTIR SON BAC ROULANT ?



Je sors mon bac la veille au soir.

Je rentre mon bac le jour même, après la collecte.

Guide pratique des déchets



environnement.cholet.fr

Calendrier de collecte des déchets 2025

Bourg

ZONE 41

VIE MUNICIPALE

DÉC. 2024		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 11	50	M 1	S 1	S 1	M 1	J 1	D 1
J 12		J 2	D 2	D 2	M 2	V 2	L 2
V 13		V 3	L 3	L 3	J 3	S 3	M 3
S 14		S 4	M 4	M 4	V 4	D 4	M 4
D 15		D 5	M 5	M 5	S 5	L 5	J 5
L 16		L 6	J 6	J 6	D 6	M 6	V 6
M 17		M 7	V 7	V 7	L 7	M 7	S 7
J 19	51	M 8	S 8	S 8	M 8	J 8	D 8
V 20		J 9	D 9	D 9	M 9	V 9	L 9
S 21		V 10	L 10	L 10	J 10	S 10	M 10
D 22		S 11	M 11	M 11	V 11	D 11	M 11
L 23		D 12	M 12	M 12	S 12	L 12	J 12
M 24		L 13	J 13	J 13	D 13	M 13	V 13
M 25	Noël	M 14	V 14	V 14	L 14	M 14	S 14
J 26	52	M 15	S 15	S 15	M 15	J 15	D 15
V 27		J 16	D 16	D 16	M 16	V 16	L 16
S 28		V 17	L 17	L 17	J 17	S 17	M 17
D 29		M 18	M 18	M 18	V 18	D 18	M 18
L 30		D 19	M 19	M 19	S 19	L 19	J 19
M 31		L 20	J 20	J 20	D 20	M 20	V 20
		M 21	V 21	V 21	L 21	M 21	S 21
		D 22	S 22	S 22	M 22	J 22	D 22
		L 23	D 23	D 23	M 23	V 23	L 23
		M 24	V 24	V 24	J 24	S 24	M 24
		S 25	M 25	M 25	V 25	D 25	M 25
		D 26	M 26	M 26	S 26	L 26	J 26
		L 27	J 27	J 27	D 27	M 27	V 27
		M 28	V 28	V 28	L 28	M 28	S 28
		M 29		S 29	M 29	J 29	D 29
		J 30		D 30	M 30	V 30	L 30
		V 31		L 31	S 31		

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - Octobre 2024

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Jeudi matin des semaines impaires.
- Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Jeudi matin des semaines impaires.

Changement de jours de collecte

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1
M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3
V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6
L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
V 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11
S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
D 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13
L 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15
M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17
V 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18
S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
D 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20
L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22
M 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24
V 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25
S 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26
D 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27
L 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28
M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29
M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
J 31	D 31	V 31	V 31		M 31

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Lundi des semaines paires.
- Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mardi des semaines impaires.
- Jour férié.
- Période avec un décalage de jour de ramassage.



Guide du tri des déchets



Guide pratique du compostage

BULLETTIN MUNICIPAL 2024

Calendrier de collecte des déchets 2025

Ecarts,
rue Molière,
Celestin Port,
Rabelais,
Chemin du Pinier

ZONE 59

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1	Jour de l'an	S 1		S 1		M 1		J 1	Fête du travail	D 1	
J 2	1	D 2		D 2		M 2	14	V 2		L 2	
V 3		L 3		L 3		J 3		S 3		M 3	
S 4		M 4	6	M 4		V 4		D 4		M 4	23
D 5		M 5		M 5	10	S 5		L 5		J 5	
L 6		J 6		J 6		D 6		M 6		V 6	
M 7		V 7		V 7		L 7		M 7	19	S 7	
M 8	2	S 8		S 8		M 8		J 8	Victoire 1945	D 8	
J 9		D 9		D 9		M 9	15	V 9		L 9	Pentecôte
V 10		L 10		L 10		J 10		S 10		M 10	
S 11		M 11		M 11		V 11		D 11		M 11	24
D 12		M 12	7	M 12	11	S 12		L 12		J 12	
L 13		J 13		J 13		D 13		M 13	20	V 13	
M 14		V 14		V 14		L 14		M 14		S 14	
D 15		M 15	3	S 15		M 15		J 15		D 15	
L 16		J 16		D 16		M 16	16	V 16		L 16	
M 17		V 17		L 17		J 17		S 17		M 17	
M 18	51	S 18		M 18		V 18		D 18		M 18	25
J 19		D 19	8	M 19	12	S 19		L 19		J 19	
V 20		L 20		J 20		D 20		M 20		V 20	
S 21		M 21		V 21		L 21	Pâques	M 21	21	S 21	
D 22		M 22	4	S 22		M 22		J 22		D 22	
L 23		J 23		D 23		M 23	17	V 23		L 23	
M 24		V 24		L 24		J 24		S 24		M 24	
M 25	Noël	S 25		M 25		V 25		D 25		M 25	26
J 26	52	D 26	9	M 26	13	S 26		L 26		J 26	
V 27		L 27		J 27		D 27		M 27		V 27	
S 28		M 28		V 28		L 28		M 28	22	S 28	
D 29		M 29	5	S 29		M 29		J 29	Ascension	D 29	
L 30		J 30		D 30		M 30	18	V 30		L 30	
M 31		V 31		L 31		D 31		S 31			

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Jeudi matin des semaines impaires.
- Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Jeudi matin des semaines impaires.

⚠ Changement de jours de collecte ⚠

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1
M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3
V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6
L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
V 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11
S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
D 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13
L 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15
M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17
V 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18
S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
D 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20
L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22
M 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24
V 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25
S 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26
D 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27
L 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28
M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29
M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
J 31	D 31		V 31		M 31

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Lundi des semaines paires.
- Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mardi des semaines impaires.
- Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.





Ecole privée Saint-Louis

L'école St Louis a fait sa rentrée avec 165 élèves répartis en 7 classes.

L'équipe enseignante accueille une nouvelle directrice, Anne BOURASSEAU, également enseignante en TPS-PS (Très Petite Section-Petite Section) et un nouvel enseignant en CM2, Olivier POUPEL.

Deux enseignantes interviennent en complément de temps : Séverine GODET et Léa RETAILLEAU. Christelle DELAUNAY est l'enseignante spécialisée.

Vendredi 6 Septembre, les enfants ont découvert le thème rythmant cette année scolaire : " Passons les contes à la loupe! " Les parrains et marraines accompagnés de leurs filleuls ont voyagé dans les classes à la recherche d'indices. Ce temps s'est achevé avec

la chanson des contes d'Éléa ZALÉ. Les élèves vont ainsi étudier différents contes.

Les différentes classes ont commencé à se rendre à la bibliothèque. Un temps de découverte du ballon ovale s'est déroulé en présence de Jordan pour le plus grand plaisir des enfants.

Cette année les CM1-CM2 participeront au voyage lecture.

Durant l'année, les activités piscine, patinoire, Ribou, seront reconduites pour les cycles 2 et 3. Pour le cycle 1, une activité musicale leur sera proposée par l'association " Un pas de côté ".

D'autres interventions sportives seront proposées au cours de l'année.

Relais Petite Enfance

Du nouveau Relais Petite Enfance du bocage !



Deux nouvelles animatrices sont arrivées en fin d'année 2023 : Anne-Sophie et Manuella, éducatrices de jeunes enfants de formation. Suite à une période de familiarisation sur chacune des communes du bocage, elles sont aujourd'hui ravies de vous partager leur gazette !

Celle-ci est un concentré de propositions ouvertes aux assistants maternels, aux gardes d'enfants à domicile et aux familles; matinées d'éveil, intervenants extérieurs, soirées et conférences n'attendent que vous !

Pour obtenir la gazette, pour plus d'information ou par curiosité, nous vous invitons à nous rencontrer, nous appeler ou nous écrire ! À très bientôt !

RPE Bocage

(lieu d'écoute, d'information sur les modes d'accueil et de professionnalisation)

Service public gratuit : 06 70 09 50 32
rpebocage@choletagglomeration.fr

15 place du Pré de la Halle - Maulévrier
(permanence physique sur RDV uniquement)



Service Enfance-Jeunesse

Chaque année, les services enfance, en accueil de loisirs, en périscolaire ou au restaurant scolaire, accueillent un nombre croissant d'enfants.



Les P'tits Potes

Accueil de loisirs "Les p'tits potes"

Cette année, l'accueil de loisirs a été ouvert pendant toutes les petites vacances scolaires (hiver, printemps, octobre), à l'exception des vacances de Noël. Les animations proposées tout au long de l'année étaient axées sur le thème du sport, en lien avec le label "Terre de Jeux 2024" de Coron. De nombreux intervenants sont venus faire découvrir leur discipline, permettant aux enfants de s'initier à des sports qu'ils ne connaissaient pas forcément. Les journées ont ainsi été riches en découvertes et en échanges.

La période estivale a poursuivi la thématique sportive avec des intervenants proposant des activités variées : yoga, handball, basketball, rugby, et handisport. Les sorties ont affiché complet ! En moyenne, 28 enfants ont fréquenté l'accueil chaque jour. Nous avons clôturé les vacances de juillet par des olympiades familiales, où les enfants ont pu jouer et participer à des animations avec leurs familles, créant un moment convivial et apprécié de tous.

En octobre 2024, les enfants ont exploré une nouvelle thématique : les p'tits trésors de la nature. Ils ont participé à diverses animations centrées sur la nature et l'environnement. Les sorties au zoo de la Boissière du Doré et au parc Camifolia ont rencontré un grand succès auprès des enfants.



Accueil de loisirs des mercredis

Nous accueillons vos enfants à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Le mercredi 19 juin, plusieurs jeunes de Coron, âgés de 8 à 10 ans, ont participé à la première rencontre **Anjou Numérique**, organisée à l'initiative d'Aline Fallempin, conseillère numérique au Département, et de Camille Barbe, animatrice de l'association Boc'En Bulle. Cette association a pour vocation de rapprocher les jeunes du territoire grâce à des animations de proximité et à des projets locaux ou intercommunaux.

Pour cette rencontre, le thème retenu était celui des Jeux olympiques. Les enfants ont réalisé des productions variées sur différents supports : films, pixel art, saynètes et interviews. L'après-midi a été dédié à des olympiades en équipe, réunissant les 40 enfants issus des six communes participantes, leur permettant ainsi de mieux se connaître tout en s'amusant.

En ce début d'année scolaire, ils ont pu découvrir la médiation animale au cours de plusieurs séances animées par Myriam FONTENEAU, intervenante spécialisée. Dès la première séance, se fut un succès : les enfants ont pris soin des animaux en les brossant, les câlinant et les nourrissant !

Après les vacances de la Toussaint, nous avons poursuivi sur le thème de la nature en nous lançant dans le théâtre. Les enfants ont eu l'occasion de créer le scénario, les personnages (marionnettes) et le décor. Le mercredi 18 décembre 2024, nous avons invité les parents et les grands-parents à assister au spectacle de nos petits artistes.



Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire, un service proposé par la mairie, permet aux familles de déposer leurs enfants avant l'école et de les récupérer après la classe. Cette année, le nombre d'enfants fréquentant ce service continue d'augmenter.

Pour mieux gérer l'affluence pendant le goûter, nous avons réorganisé notre fonctionnement : les enfants de maternelle (PS au CP) prennent leur collation dans la salle périscolaire, tandis que les



plus grands (CE1 au CM2) se réunissent dans le restaurant scolaire. Chaque groupe est encadré par deux professionnels. Le goûter se compose généralement de pain tartiné, sauf le lundi où de la brioche est servie, accompagnée d'un verre de sirop.

À l'occasion de la Semaine du Goût, Laurence GIRARD propose également de nouvelles saveurs pour éveiller les papilles des enfants !

Le Restaurant scolaire

EFFECTIF

L'effectif ne cesse d'augmenter : 115-120 repas au quotidien. Merci pour votre confiance !

PERSONNEL DE RESTAURATION

Le personnel de restauration : Hélène BOUTIN, Anne GOUBAULT et Martine ROBICHON assurent l'accompagnement de vos enfants, le service le temps du repas et le nettoyage des locaux après le départ des enfants.

ANIMATION

Anaïs GAILLARD avec Kimberley COSSARD et Marie-Ange DEL MONACO interviennent en surveillance au restaurant scolaire pour animer le temps des repas et le temps « cour » entre chaque service. Leurs missions d'animatrices couvrent la gestion des petits tracas pouvant se présenter au cours du repas, ainsi que la préparation d'activités lors des repas à thème. Pour le plus grand plaisir des enfants chaque fin de mois, nous fêtons leurs anniversaires. Les enfants nés en juillet et août ne sont pas oubliés !

Le repas se fait en 2 services. Ces 2 services sont très appréciés des enfants et du personnel. Le 1^{er}, réservé aux classes de maternelles et CP (PS-MS-GS-CP) a lieu de 12h05 à 12h45 et le second, pour les classes primaires (du CE1 au CM2), de 12h35 à 13h15.

Un temps libre est proposé aux enfants avant ou après le repas.

CUISINE

La responsable de cuisine, Brigitte HERISSET, prépare les repas. Elle collabore avec des artisans et producteurs locaux au quotidien, notamment en s'approvisionnant auprès de la Boulangerie COLLEVILLE pour le pain et les pâtisseries, les jours de repas à thème. Nous avons renouvelé notre collaboration avec une diététicienne pour nous aider dans la composition de nos menus pour 5 semaines et, bien sûr, pour veiller à l'équilibre alimentaire de nos enfants.

MENUS

Retrouvez les menus de la cantine **sur le site internet de la commune de Coron, www.mairie-coron.fr**, dans la rubrique « Services Enfance » / Restaurant Scolaire **et sur le site [intraMuros](#)** (application à télécharger sur vos téléphones portables) « Journal » / restaurant scolaire. Ces menus sont également affichés sur le panneau près de la salle du Lys et à la maison de l'enfance.



**Repas à thème
2024-2025
Contes et nature**

8 Octobre 2024 La ferme "Les trois petits cochons"	14 novembre La forêt "Au bois dormant"
19 décembre Repas de Noël	17 janvier 2025 La ville "Les choses précieuses"
3 Février 2025 La banquise "La girafe qui voulait voir la banquise"	25 Mars 2025 Repas des enfants
23 Mai La savane "J'ai vu un lion"	24 Avril 2025 La montagne "Petite marmotte à la bougeotte"
16 Juin 2025 La mer "Arc en ciel, et le mystère des fonds marins"	4 Juillet 2025 Kermesse

REPAS À THÈME

Un repas « spécial » est proposé chaque mois aux enfants.

De nombreux thèmes sont proposés. Cette année, la nature et les contes sont notre thème.

Un jeu de 7 familles sur la nature sera remis aux enfants en début d'année. Un conte se rapportant au thème sera lu aux enfants.

Une fois par mois, un menu végétarien est servi.

À l'occasion de la semaine du goût, les enfants pouvaient déguster des plats différents et découvrir de nouvelles saveurs.





Veillée halloween jeunes

Local Jeunes



Depuis début septembre, le Local Jeunes a changé de salle, accessible un mercredi sur deux de 15h00 à 18h00 pour des activités de loisirs. Pendant les vacances, exceptées celles de Noël, et plus particulièrement lors de la deuxième semaine, le local sera ouvert de 14h00 à 18h00, avec des activités adaptées, des veillées et des sorties.

Récemment, nous avons organisé une veillée Halloween qui a rassemblé 24 jeunes, ainsi qu'une sensibilisation à la sécurité routière le jeudi 31 octobre. Pour cette année, nous prévoyons d'organiser une sortie moto-cross, une veillée cinéma et d'autres activités.

Après deux années d'actions d'autofinancement, nous sommes ravis de concrétiser notre projet « Parc Astérix » en partenariat avec l'association Boc'enbulle. La sortie, qui affiche complet, est programmée pour le vendredi 27 décembre 2024. Un grand merci aux jeunes pour leur investissement, qui est amplement récompensé.





Boc'Enbulle



L'association Boc'EnBulle se déplace sur les 6 communes :
Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire, Yzernay.

Des rencontres ? Des temps d'échanges ? Des moments de partage...

Gratuit et ouvert à tous les jeunes de 11 à 18 ans.

Un mercredi ? Un samedi ? Des vacances scolaires ? Vous souhaitez mettre en place un projet qui vous tient à cœur ? Contactez-nous pour en discuter.

Les actions, les projets se mettent en place avec les directeurs/animateurs des ACM (accueil de loisirs) de chaque commune.

Le 5 juin 2024, un inter-centres a été mis en place sur le thème des J.O. numériques. Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a été riche en échanges. L'année prochaine, une autre thématique sera proposée.

Des actions d'autofinancement ont été réalisées par les jeunes du territoire en 2024 (vente de brioches, saucissons, pizzas, tournoi de badminton, soirée "Kid's" sur le thème de la kermesse, soirée "Kid's" sur le thème d'Halloween) pour leur permettre de mettre en place leur projet "Parc Astérix". Il est prévu de partir le 27 décembre 2024.

COORDINATRICE JEUNESSE

- Camille Barbe-Piton
- Tél. 06 67 54 97 26
- camillebp.bocenbulle@hotmail.com

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION

- Joëlle REVEILLERE
- Tél. 06 64 18 03 45
- joellereveillere.bocenbulle@gmail.com

BUREAU :

- **Présidente :**
Joëlle REVEILLERE (Coron)
- **Vice-présidente :**
Céline LANGLOIS (Somloire)
- **Secrétaire :**
Catherine FUCHE (Maulévrier)
- **Secrétaire adjointe :**
Mélanie GODIN (Yzernay)
- **Trésorière :**
Véronique GODET (La Plaine)
- **Trésorière adjointe :**
Céline THOMAS (Les Cerqueux)

L'association Boc'EnBulle vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

La Présidente
Joëlle REVEILLERE

ET SI ON FAISAIT BOUGER NOTRE TERRITOIRE ?

Diagnostic des Besoins en Animation de la Vie Sociale : Retour sur la Démarche de Concertation

Depuis le début de l'année 2024, dans le cadre du projet social de territoire de Cholet Agglomération, les élus et un groupe d'habitants des six communes (Coron, Les Cerqueux, La Plaine, Maulévrier, Somloire, Yzernay) se sont engagés dans une démarche participative pour évaluer les besoins en matière d'animation de la Vie Sociale. Cette initiative vise à mieux cerner les attentes et les priorités des habitants, afin de co-construire des actions adaptées à chacun. Un questionnaire a été diffusé à tous les habitants des six communes entre juin et août, et vos retours nous ont permis d'établir une première synthèse des besoins exprimés. Cette étape de consultation marque une avancée précieuse pour définir ensemble des solutions concrètes et répondant aux enjeux de notre territoire.



Projets pour 2025 : Un programme d'actions

En 2025, le groupe projet proposera un programme d'actions diversifié, destiné à tous les publics, et axé sur plusieurs thématiques : l'enfance/jeunesse, la parentalité, la vie associative, temps d'échanges et de partage... L'objectif ? Vous rencontrer et recueillir vos attentes et préoccupations sur différents aspects de la vie quotidienne. Ensemble, nous pourrions explorer les solutions possibles pour y répondre.

Les résultats de l'enquête.

128 REPONSES (papiers et en ligne)

Les personnes sont principalement déjà engagées dans une association

16 % n'ont pas l'information concernant les événements organisés par les communes (marque de communication/visibilité)

87 % participent aux événements organisés dans les communes (fêtes communales, associatives, sportives)

ENQUÊTE HABITANTS RESULTATS

57 % des réponses sont les 26-45 ans dont 81 % ont des enfants

25 personnes laissent leurs coordonnées

Les publics pour lesquels il faut davantage développer des activités : 56 % pour les jeunes de 12 à 18 ans 51% pour les adultes



Pour plus d'informations sur le projet ou pour participer à cette démarche, n'hésitez pas à contacter l'adresse suivante :

projets.habitants.viesociale@gmail.com / ou Eva BOCQUEL au 06 99 52 87 20

Soyons acteurs de notre territoire, pour une vie sociale enrichie et dynamique !



Coron Transport solidaire



Le transport solidaire, basé sur le bénévolat et l'entraide, met à disposition une trentaine de chauffeurs Coronnois pour divers déplacements, par exemple :

- se rendre à des rendez-vous médicaux, à la pharmacie
- participer à la vie locale des associations
- se déplacer dans un commerce local : alimentation, boulangerie, coiffeur...
- se rendre à une sépulture, au cimetière, chez des amis
- aller visiter la famille, des personnes hospitalisées
- se rendre à une correspondance : train, autocar
- se rendre à une visite dans un établissement financier.
- etc...

Au cours de 2023, 96 déplacements ont été effectués, ce qui représente 3642 km. À ce jour, on a enregistré 102 demandes pour 2024.

Les tarifs sont maintenus à 0,42 € du km plus 3 € de forfait de prise en charge, réglés directement au chauffeur qui établit une facture.

Si vous souhaitez découvrir l'association et / ou devenir chauffeur, n'hésitez pas à contacter un des responsables.

Vous pouvez aussi nous rejoindre à l'assemblée générale associative prévue le 25 février 2025 à 18h00, salle l'Entracte, Espace St Louis.

Comme aimait le dire un des fondateurs de l'association :
« Aider aujourd'hui, pour être aidé demain. »



SI VOUS AVEZ BESOIN DU SERVICE VOUS POUVEZ CONTACTER :

- Didier DELHUMEAU : 02 41 55 86 44
- Annie LEGER : 02 41 55 85 17 ou 06 41 59 05 93
- Eliane THOMAS : 02 41 55 89 41
- Jean HOUET : 02 41 55 83 69 ou 06 14 59 96 90

BUREAU :

- **Président** : Jean HOUET
- **Vice-président** : Annie LEGER
- **Secrétaire** : Nadette BOUSSEAU
- **Secrétaire adjointe** : Monique HERAULT
- **Trésorier** : Marie-Paule BOITEAU
- **Trésorier Adjoint** : Philippe AUGEREAU
- **Membres** : Pascal BESSON, Jean-Philippe et Marie-Claude BUREAU, Didier et Marylène DELHUMEAU, Jean-Marie GROLLEAU et Eliane THOMAS,

ADMR des Bois d'Anjou

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Présidente** : Martine MARTIN - Coron
- **Vice-présidente** : M-Colette MARTIN - Coron
- **Secrétaire** : Josette CATHELINÉAU - St-Paul
- **Secrétaire adjoint** : J-Marie GROLLEAU - Coron
- **Trésorier** : Robert LEGER - Coron

- **Trésorière adjointe** : M-Noëlle FRAPPREAU - St-Paul
- **Autres membres** : J-Louis BOUTIN - Coron
Noël CESBRON - Somloire
M-Agnès CORABOEUF - Vezins
M-Thérèse LEGER - Coron
Martine LEMAIRE - Somloire
Chantal MOUETEL - Trémontines

2024 a été, pour notre association, une année de grands changements avec deux dates importantes :

- **au 01-01-2024** : la fusion absorption de l'ADMR de l'Orée du Bois et de l'association ADMR des Bois d'Anjou avec pour effet l'agrandissement de notre secteur d'activité qui s'étend désormais sur 8 communes.
- **au 01-07-2024** : le transfert de notre siège social et l'emménagement dans nos nouveaux bureaux à Coron au sein de la Maison de Santé.



10

bonnes raisons de choisir l'ADMR

- 1^{er} réseau associatif à but non lucratif de service à la personne en France, sans actionnaire à rémunérer ;
- Plus de 75 ans d'expérience ;
- Des interventions sur l'ensemble du département
- Du personnel qualifié et formé en continu ;
- 1h d'intervention = 1 h facturée ;
- Pas de frais de dossier, pas de chèque de caution, pas de minimum d'heures requis, pas de frais de déplacement ;
- Un réseau de 1000 bénévoles acteurs de lien social
- Prestations ponctuelles ou régulières adaptées à chaque situation ;
- 50% de crédit ou de réduction d'impôt ⁽¹⁾ ;
- Deux modes d'intervention :

Prestataire	L'ADMR est employeur et assure la continuité des interventions
Mandataire	L'ADMR accompagne le client dans sa fonction d'employeur

(Plus d'informations auprès des associations locales)



CDI, CDD, complément d'activité, reconversion professionnelle, stage ?
Donnez du sens à votre carrière !
Rejoignez les équipes de l'ADMR et venez découvrir des métiers d'avenir !
recrutement@fed49.admr.org

www.49.admr.org



L'ADMR des bois d'Anjou est en recherche de bénévoles, principalement sur les communes de La Plaine, Chanteloup et Nuillé. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter l'un des membres du Conseil d'administration.

ADMR des Bois d'Anjou
3, rue de Chantelevent
49690 Coron
tél : 02 52 21 02 76

Solidarité Lys Layon Bocage

L'association Solidarité Lys Layon Bocage gère et organise l'aide "Banque Alimentaire" sur le territoire du Vihierois (population de 14 000 habitants).

Au cours de l'année 2023, l'association a accueilli 138 familles, ce qui représente 330 personnes (2.30% de la population du territoire). Le mardi, chaque quinzaine, entre 49 et 72 foyers, orientés par les travailleurs sociaux du territoire ont été reçus.

Depuis le 1^{er} septembre, l'accueil se déroule au 2 bis rue des Courtils à Vihiers. L'association occupe, à titre exclusif, dans le bâtiment, deux pièces aménagées en « magasin ».



Chaque après-midi d'ouverture, des travailleurs sociaux sont présents pour apporter de l'information sur l'accès aux droits avec France Services et sur les activités proposées par le centre socio-culturel "Le Coin de la Rue". Nous avons la présence ponctuelle d'Initiative Emploi, du Secours Catholique et depuis cette année du Planning Familial.

Le bureau et le conseil d'administration se réunissent régulièrement pour prévoir l'organisation et pour réfléchir à mieux adapter l'aide aux besoins des familles.

L'association dénombre 36 bénévoles et accueille à ce titre toute personne disponible 3 heures (matin ou après-midi) un mardi par mois.

Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau et venez nous rejoindre.

BUREAU :

- **Président** : Hervé CHEPTOU - Nueil sur Layon : 06 72 05 46 17
- **Vice-Président** : Dominique MARTIN - Montilliers : 06 21 36 28 75
- **Trésorier** : Philippe AUGEREAU - Coron : 06 09 03 33 65
- **Secrétaire** : Christine QUIGNON - La Plaine : 06 80 50 33 55

E.H.P.A.D

L'équipe pluridisciplinaire est présente pour vous accompagner et vous assurer le meilleur confort :

- les soins : cadre de santé, infirmières, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents des services hospitaliers qualifiés, animatrice, psychologue, ergothérapeute, médecin coordonnateur. Vous restez libre de conserver votre médecin traitant habituel.
- l'administration : direction, adjointes administratives, responsable qualité.
- la vie quotidienne : lingères, hôtelières, cuisiniers, agents techniques.



L'EHPAD Vallée Gélusseau de Coron vous propose un hébergement permanent permettant de bénéficier d'une alternative à son domicile.

La maison de retraite vous permet de :

- rompre l'isolement
- bénéficier d'un lieu de vie personnalisé et chaleureux
- vivre dans un endroit sécurisé et confortable.

Les différents services dans l'établissement

- **l'hébergement permanent** : 82 lits
- **l'hébergement temporaire** : 10 lits
- **l'UPAD (Unité pour Personnes Agées Désorientées)** : 13 lits
- **l'accueil de jour** : 6 places

INSCRIPTIONS

Toutes les demandes d'admissions se font sur la plateforme Internet " **Viatrajectoire** ". Un seul dossier doit être constitué, celui-ci peut être envoyé à plusieurs établissements :

- connectez-vous sur : www.viatrajectoire.fr
- cliquez sur : « espace particulier »
- constituez votre dossier.

Pour vous aider à constituer ce dossier, vous pouvez contacter la cellule admission du GHP6 (02.41.46.24.06), l'EHPAD de Coron (02.41.55.81.81), un assistant social, le CLIC

(les centres locaux d'information et de coordination) ou une Maison de Service au Public (MSAP).

Lorsque le dossier est complet (partie médicale et administrative), la cadre de santé l'étudie.

Si votre dossier est accepté, au vu des critères d'admission (dépendance, géographie...), une première rencontre aura lieu avec la cadre de santé à votre domicile, suivie d'une visite de l'établissement.

Bon à Savoir !

La plateforme **Viatrajectoire** offre la possibilité de vous inscrire en « demande de précaution », ce qui vous permet d'anticiper une admission qui pourrait avoir lieu dans les mois ou années à venir.



Football O.S.T.V.C

Le club de l'OSTVC (La Salle-de-Vihiers, La Tourlandry, Vezins, Coron) c'est : 240 licenciés, 65 seniors (3 équipes), 140 jeunes de 6 à 16 ans dont 8 filles.

Présent au club depuis 3 ans en tant qu'entraîneur, dirigeant et joueur, Melvin MENNEQUIN a commencé une formation en contrat d'apprentissage sur 12 mois pour obtenir un Brevet de Moniteur de Football. Ce contrat lui permet d'avoir plusieurs missions pour le club (entraînements U11/U13 et U17, organisation et animation de stage, mise en place de projets sportifs, communication, secrétariat...).

Pour les seniors, nouvel entraîneur : après plusieurs années au club en tant que joueur, Yann FOURNIER est désormais entraîneur, avec un effectif de plus de 65 seniors pour 3 équipes. Convaincus de son implication et de ses ambitions pour le club, nous avançons avec lui en toute confiance.

Nous sommes en entente, pour les féminines, avec le club de Saint Hilaire/Vihiers/Saint Paul, pour les U11, U15, U18, Seniors et Loisirs.

Objectifs : avoir plus de matchs à domicile au sein de l'OSTVC et augmenter l'effectif.

Nous remercions nos 35 éducateurs et dirigeants !

Le bureau est mixte (4 femmes) et est composé de 19 personnes. Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux membres !

Dates à retenir :

- **vendredi 27 décembre 2024**
futsal interne (joueurs/parents) - La Salle-de-Vihiers
- **dimanche 26 janvier 2025**
galette du club - La Salle-de-Vihiers
- **samedi 26 avril 2025**
soirée du foot - Coron
- **jeudi 29 mai 2025**
intraclub interne - Coron
- **vendredi 13 juin 2025**
assemblée générale - Vezins

CONTACT ET INFORMATIONS :

- ostvc.secretariat@gmail.com
- <https://www.footeo.com/>
- <https://www.instagram.com/olympique.saltourvezinscoron/>
- <https://www.facebook.com/coron.ostvc>

Anthony LAROCHE - Président de l'OSTVC
• Tél. 06 73 13 73 92

Tennis Evre Lys



L'association Tennis Èvre Lys propose aux habitants de Coron, Vezins, La Tourlandry et Chanteloup-les-Bois de pratiquer le tennis dans une ambiance détendue et conviviale sans oublier les objectifs sportifs de chacun des adhérents.

Sur la période en cours, nous sommes 29 licenciés : 15 adultes et 14 jeunes.

Notre entraîneur diplômé, Christophe MÉTAIS, propose des cours le lundi soir à Coron sur la période hivernale et à Vezins, le reste de l'année.

2 équipes, une féminine et une masculine, sont engagées en compétition d'hiver. Libre à chacun d'y participer.

Tous les ans, nous proposons un tournoi en double ouvert à tous. C'est l'occasion de passer un moment convivial dans un cadre compétitif. Il aura lieu samedi 25 mai 2025. Nous vous y attendons nombreux.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : tennisevrellys@gmail.com



BUREAU :

- **Co-Présidentes :** Anne-Claire FRANQUET et Céline BERTHELOT
- **Trésorière :** Marie DELAUNAY
- **Secrétaire :** Léa LATOUR
- **Responsable des équipes :** Antoine FRANQUET



Basket Coron

La Salle de Vihiers (BCSV)

Le BCSV est fier de vous présenter son bureau qui se veut dynamique et nouveau ! Benoît JURET assure la présidence, accompagné de Kévin FOURNIER à la vice-présidence. Amélie BIGNON est la secrétaire du club et forme en parallèle Romane DENIS, qui lui succédera la saison prochaine. Florian TRAINEAU est le trésorier du club avec Camille BOUSQUET, la trésorière suppléante. Le bureau est ensuite complété par 6 autres membres : Nathan BLOUIN, Emma CARPENTIER, Félix CESBRON, Siméon CESBRON, Élisabeth GABILLÉ et Alexis PACHECO.

La saison passée (2023-2024) a été marquée par plusieurs événements au sein du club. Tout d'abord, la soirée moules-frites à emporter a fait son retour le 25 novembre 2023 et nous avons pu compter sur le soutien de 159 personnes ! Cet élan de participation nous motive plus que jamais pour relancer cette soirée mythique pour le club ! Le samedi 13 janvier 2024, le club a organisé une sortie afin d'aller voir un match de basket-ball féminin professionnel : l'UFAB (Angers) contre l'ASVEL (Lyon - Villeurbanne). Lors de ce match, nos jeunes joueurs U7 ont eu la chance de participer à l'entrée des joueuses sur le terrain, accompagnés d'autres licenciés du secteur. L'assemblée générale du basket s'est tenue le 14 juin 2024 à Coron et a marqué la fin de cette saison.

Début septembre, une nouvelle saison a débuté et nous avons eu le plaisir de voir la réussite de nos entraînements « découverte », organisés en avril dernier. En effet, cette saison, le club peut compter sur 71 licenciés (47 la saison précédente) permettant ainsi de créer de nouvelles équipes ! Il y a donc une équipe de micro-basket (<U7), une équipe de baby-basket (équivalent U7), une équipe mixte U9, une équipe U13F en jumelage avec le club de TourMelay, deux équipes U13M en jumelage avec le club de Trémontines, une équipe U18M, une équipe de seniors féminines ainsi que deux équipes de seniors masculines.

En octobre, le BCSV s'est mis au rose ! En lien avec l'association Comité Féminin 49, les bénévoles et les équipes U18M, seniors M1, M2 et F ont pu arborer de jolis sur-maillots roses, symboles d'espoir et de solidarité dans la lutte contre le cancer du sein. Les sur-maillots ont ensuite été proposés à la vente et les bénéfices reversés à l'association Comité Féminin 49. Suite à l'engouement de l'année passée, la soirée moules-frites à emporter a été réorganisée le 09 novembre 2024 et s'est conclue par près de 195 ventes. Nous sommes fiers de pouvoir dire qu'il s'agit d'une belle réussite pour le club ! Ensuite, un plateau de micro-basket a été organisé le 16 novembre à la salle de sport de la Salle de Vihiers et a réuni des équipes U7 venant de différents clubs du secteur. Enfin, l'année 2024 s'est clôturée avec la participation de nos équipes U7 et U9 à la fête du Père Noël, à Angers, le 21 décembre.



L'année 2025 sera guidée par deux objectifs principaux : étoffer nos équipes jeunes et fédérer nos licenciés. Tout d'abord, une nouvelle sortie pour assister à un match de basket-ball professionnel sera organisée (le match et la date choisie n'ont pas encore été confirmés à ce jour). Concernant le secteur jeune, d'autres plateaux de micro-basket seront organisés, tout comme les entraînements « découverte ». Des informations supplémentaires seront données dans les mois à venir. Le club participera sûrement à la Fête du Mini Basket du 08 mai, organisée par le Comité de Basketball du Maine et Loire. Cette journée a lieu tous les ans à la Meilleraie à Cholet. Le 17 mai 2025, le BCSV organise un tournoi 3x3 familial ! L'assemblée générale du club aura lieu en juin (la date sera définie en début d'année). Enfin, l'année 2025 se terminera par l'événement qui nous tient le plus à cœur : la soirée moules-frites, sur place cette fois ! Réservez dès à présent votre samedi 18 octobre 2025 au soir et retrouvez-nous à la salle des sports de la Salle de Vihiers pour partager un moment de convivialité autour de moules-frites !



N'hésitez pas à suivre notre actualité et nos aventures sur le site internet www.bcsv-basket.com ou sur notre page Instagram [bcsvclub](https://www.instagram.com/bcsvclub).

A bientôt dans nos salles de sports.
BCSV Basket Coron La Salle de Vihiers.



Société de chasse

La Société de Chasse de Coron annonce les dates du ball-trap pour l'année 2025 :

- Samedi 2 août
- Dimanche 3 août

Le bureau reste identique à celui de l'année précédente, avec Christian Cathelineau, domicilié à La Jouetterie, 49690 Coron, toujours à la présidence.

Pour la Société de Chasse de Coron,

Patrice Marot.



La Coronnaise Fraytillante

Les faits marquants de l'année 2024 :

La pêche à la truite a été une réussite, avec 80 repas servis, 300 entrées de pêcheurs, et, surtout, une ambiance conviviale appréciée de tous !

Nous remercions tous les artisans, commerçants Coronnais et des alentours, pour leur participation.

L'initiation pêche a également été une réussite pour les organisateurs du centre de loisirs et de la Coronnaise Fraytillante. Les enfants ont particulièrement apprécié cette journée de découverte. On retrouve de plus en plus de jeunes Coronnais, seuls ou entre amis, sur le bord des étangs.

Nous avons mis 150 kg de gardons dans les étangs.

État des projets pour l'année 2025 :

À ce jour, un seul projet a été évoqué : la vidange des étangs, prévue pour fin novembre ou début décembre.

Nous espérons également renouveler l'initiation pêche avec les enfants du centre de loisirs, à une date à déterminer en 2025.

Concours de pêche, prévu en septembre ou octobre, date à déterminer.



La composition du bureau de la Coronnaise Fraytillante pour l'année 2024 est :

BUREAU :

- **Président** : Jonathan GAUTREAU
- **Vice-président** : David LANDREAU
- **Trésorier** : David LOISEAU
- **Vice-président** : Tom MARTIN
- **Secrétaire** : Mathieu BREMOND
- **Secrétaire-adjoint** :
Valentin BOUCHONNEAU
- **Membres** :
Jean-Yves GAUTREAU, Tom PAYEN,
Johnny MONTAILLÉ.



LES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2025 :

Nous organisons un loto à Cholet le 11 janvier 2025, réservation possible au 06 79 78 04 40.

La pêche à la truite se déroulera les 12 et 13 avril 2025.

L'assemblée générale de la Coronnaise Fraytillante pour l'élection du nouveau bureau se tiendra le 17 janvier 2025, à 20h00, à la Boule d'Or, et sera suivie d'un vin d'honneur.



QUELQUES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS POUR 2025 !

- 29 mars : élection des reines
- 14 juin : repas des bénévoles
- 22/23/24/25 août : Saint Louis
- 15 novembre : soirée raclette



Comité des fêtes

Faits marquants en 2024

Comme à notre habitude, le samedi 6 janvier, nous sommes allés offrir la galette et le vin de dessert à la Maison de Retraite. Nous étions heureux de partager ce moment avec eux ainsi qu'avec le personnel.

Le samedi 23 mars, l'élection des reines et rois de la commune a rassemblé environ 380 personnes, nous avons commandé les repas au traiteur « Nico Réception », ils ont assuré ! Cette année, ils étaient 3 reines, 2 rois, 5 mini-reines et 5 mini-rois à se présenter. Merci à notre reine, Camille JADEAU et ses dauphines, Anaëlle BERGHER et Kellie MONTAILLÉ pour leur participation, ainsi qu'à notre roi, Marius DENIS et son dauphin Lucas ANGIBAUD. Pour les mini, Iker CHOUTEAU est le roi et Hanaé MONTAILLÉ est la reine. Merci pour leur participation !

Le repas des bénévoles a eu lieu le samedi 8 juin, une journée où nous avons pu vous retrouver et vous remercier comme il se doit ! Et donc, je vous le redis, « amis bénévoles », au nom du comité, un grand MERCI à vous pour vos fidèles coups de mains.

Fin août, la ST LOUIS a été encore mémorable ! Mise en place dès le jeudi après-midi et le vendredi avec une bonne cinquantaine de bénévoles ! Le concours de palets a encore exposé les records avec 122 équipes engagées ! Le samedi soir changeait des autres années, avec une soirée apéro/concert. Le dimanche, vous pouviez retrouver le vide-greniers, marché artisanal, foire exposition, balades et expositions de vieux tracteurs, randonnée pédestre, VTT, matchs de foot, spectacles de BMX Freestyle (journée et nocturne) avec Freestyle BMX Airbag, la fanfare Val'music et la soirée en plein air animée par FDJ. Le traditionnel « moules frites » du dimanche soir, élaboré à la perfection par nos cuisiniers(ères), a rassemblé environ 1000 personnes ! « PAF Artifice » nous en a encore mis plein la vue ! Le comité des fêtes remercie la commune pour sa participation à ce magnifique feu. Le lundi, vous pouviez assister à une course cycliste organisée par l'UC Cholet avec, cette année, l'un de leurs licenciés en vainqueur. MERCI à tous nos commissaires bénévoles, qui nous ont aidés à la réussite de la St Louis !

Notre assemblée générale s'est déroulée le 20 septembre à Coron en présence de la municipalité ! Lors de cette réunion, nous avons eu trois départs : Romain CHAUVEAU, Antoine ROBICHON, et notre président Pierre BERNIER. Un grand merci pour tout ce qu'ils ont fait pour le comité. Nous avons aussi officialisé les entrées de Clément BREMOND, Mattéo DIXNEUF, Thomas FROGER et Théo RETAILLEAU. Nous sommes désormais 15 membres.

Le 12 octobre, nous avons eu le plaisir d'aller offrir le vin de dessert au repas des aînés et de partager un moment convivial avec eux.

Le 16 novembre, notre soirée raclette a rassemblé environ 450 personnes, animée par l'orchestre « l'Art Scène ». Le repas était assuré par Marine et Adrien du Coccimarket, leur bonne humeur et leur dynamisme nous donnent le sourire ! Nous vous remercions pour votre réactivité à prendre vos places, cela facilite notre organisation.

Pour les personnes qui le souhaitent, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. Si le projet vous intéresse, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité.

Nous continuons à proposer nos différents équipements à la location : appareils à raclette, stands, tables, bancs, etc. Pour toute demande, veuillez contacter :

- Corentin : 06 48 59 13 99
- Anthony : 06 82 38 03 02
- Emmanuel : 06 63 35 88 58

Le CFC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

La présidente,
Ophélie GUITTON.



BUREAU :

- **Présidente** : Ophélie GUITTON
- **Vice-président** : Maxime CHARBONNIER
- **Trésorière** : Sabrina LOEUP
- **Secrétaire** : Aurélie LEMAITRE
- **Membres** : Clément BREMOND, Emmanuel CHARGÉ, Mattéo DIXNEUF, Thomas FROGER, Corentin GOUJON-CHOLET, Rémy LHOMMEDET, Anthony REMEAU, Théo RETAILLEAU, Romain TIJOU, Samuel VENTROU et Florentin VRAIN.



APEL

Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre

C'est autour du Père Noël que l'année 2023 s'est clôturée. Ce fut l'occasion de rassembler les familles autour d'un verre de l'amitié avant d'entamer l'année 2024, riche en événements et manifestations.

RÉTROSPECTIVES DE L'ANNÉE 2024 :

• **boum déguisée** : nous avons été heureux de redémarrer l'année sous le signe de la fête en organisant une boum déguisée pour près de 50 enfants présents. Petits et grands ont trouvé le rythme sur la piste de danse !



• **vente de fromages/charcuteries** : nous avons renouvelé la vente en début d'année. Une grande variété de fromages est proposée par la société Sinergy. 55 commandes ont été passées.

• **vente de pizzas** : grâce au restaurant la Boule d'Or, nous avons proposé cette année une vente de pizzas à emporter : 157 pizzas ont été produites.

• **marché aux fleurs** : cette manifestation est toujours autant plébiscitée par les Coronnois avec 100 commandes reçues. Les plantes proposées sont livrées par nos partenaires « les serres de la Génrière » à Saint Hilaire du Bois et « Plants Bio » à Valanjou.



• **fête du projet** : cette année, nous avons offert un temps convivial aux familles de l'école autour de la fête du projet et des parents. Sous un beau soleil, différentes activités sportives parents/enfants étaient proposées.

• **kermesse** : nous avons eu la chance de profiter de la kermesse sous un temps agréable. La pluie nous a épargnés pour ce temps fort de l'année. Les enfants ont été heureux de nous présenter leur spectacle sur le thème des jeux olympiques. Comme chaque année, la kermesse reste un temps très convivial et festif pour réunir les Coronnois. Un grand merci aux bénévoles, à la Mairie, au Comité des Fêtes et à tous nos autres partenaires sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu.

• **loto** : l'APEL est heureuse d'avoir pu relancer cette année le loto. Cette manifestation tant appréciée et stoppée par le COVID a eu lieu début octobre à l'espace Saint Louis. Nous avons fait salle comble et réfléchissons déjà à son renouvellement pour 2025.



A VOS AGENDAS 2025 :

- **janvier** : vente de brioches/galettes
- **mars** : vide ta chambre
- **3 mai** : marché aux fleurs
- **9 mai** : fête des parents
- **22 juin** : kermesse



• **vente de chocolats** : afin de varier les ventes, nous avons proposé une vente de chocolats à l'approche des fêtes de Noël.

• **fête de Noël** : l'année 2024 se clôture par notre fête de Noël où, cette année, nous avons le plaisir de pouvoir offrir aux enfants de l'école un spectacle de marionnettes à fils présenté par la compagnie du Rêve de la Tourlandry et financé par l'association Alternative Rurale et Solidaire. Merci pour leur soutien financier précieux ! Toutes ces manifestations nous permettent de financer en partie les diverses sorties scolaires et le voyage qui a lieu tous les 3 ans pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Le prochain voyage aura lieu en 2025. Nous avons encore environ 4 000 € à récolter pour le mois de septembre. Nous comptons donc sur la participation de tous à nos manifestations.

COMPOSITION DU BUREAU :

Bienvenue aux nouveaux entrants : Alexis BESSON, Laurence BESSON, Céline BLANCHETIERE, Leslie GOMES, Cynthia MARCEREAU et Gabrielle PAGES.

Nous tenons à remercier vivement Solène BOUTIN pour son engagement dans l'APEL depuis plusieurs années. Merci pour ton investissement et ta rigueur dans la tenue des comptes de l'APEL. Merci pour ta bonne humeur et tous les instants partagés à chaque réunion et manifestation. Merci aux autres parents sortants : Jonathan BROSSIER, Coralie CESBRON, Nicolas PELTIER et Stéphanie THOMAS.

Bien entendu, merci également à tous les parents bénévoles pour leur investissement au cours de l'année.

BUREAU :

- **Présidente** : Mélanie PAVION
- **Vice-présidente** : Chloé MORINIÈRE
- **Trésorière** : Julie CESBRON
- **Vice-trésorière** : Leslie GOMES
- **Secrétaire** : Mélissa CORDIER
- **Vice-secrétaire** : Laurence BESSON





OGEC

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Une nouvelle année se termine avec l'aboutissement de nos projets et la réalisation de beaux projets à venir pour 2025 !
L'effectif de la rentrée scolaire de septembre 2024 est de 165 élèves répartis en 7 classes.

LES PROJETS RÉALISÉS EN 2024

Nous avons renouvelé le mobilier de la classe d'Evelyne qui accueille les Moyennes Sections et les Grandes Sections. L'investissement comporte un ensemble de 25 chaises et 26 tables individuelles, ainsi que du mobilier de rangement et de loisirs (un ensemble de cuisine de 5 éléments en bois, une banquette pour la lecture).

Le marquage au sol de la cour maternelle a été refait. Ce projet a été financé par l'APEL qui nous a accordé une aide.

Notre projet d'aménagement du Théâtre de verdure pour procurer de l'ombre lors de la kermesse a vu le jour grâce aux idées inventives et astucieuses de l'équipe masculine de l'OGEC ! Six arbres ont été plantés cet hiver pour apporter de l'ombre naturelle. Il faudra attendre quelques années avant de pouvoir en bénéficier. Nous veillerons sur eux pour les voir grandir comme les enfants de l'école !

L'OGEC a également investi dans de très grandes toiles d'ombrage installées sur des câbles. Le test a été réussi par la présence du soleil à notre kermesse ! Nous allons augmenter le nombre de toiles pour avoir une zone ombragée plus importante l'année prochaine.

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET MATINÉES TRAVAUX

Les joints en bas des murs des sanitaires maternels et de la salle de motricité ont été refaits par l'entreprise GABILLÉ de Coron. La peinture de la classe de Florence a été renouvelée.

Comme dit le dicton : « Il fait toujours beau lors des matinées travaux ! ».

C'est sous un beau soleil et accompagné par les membres du comité scolaire et de nombreux parents que les matinées travaux se déroulent !

Merci à tous pour votre présence qui permet de maintenir notre école propre et accueillante !

DÉPART D'ANTHONY RÉVEILLÈRE ET ARRIVÉE D'ANNE BOURASSEAU

Lors de la kermesse de l'école, nous avons chaleureusement remercié Anthony RÉVEILLÈRE pour ses 11 années passées à l'école Saint Louis de Coron au poste de chef d'établissement.

En tant que présidente de l'OGEC, je tiens à le remercier pour son implication dans la gestion de l'école, le temps passé pour améliorer les conditions de travail de l'équipe éducative, sa présence aux matinées travaux et avant tout pour sa passion à écouter et faire grandir les élèves. Il a été très investi dans les nombreux projets que l'équipe de l'OGEC a menés.

BUREAU :

- **Président** : Simon HERVÉ
 - **Vice-président** : Samuel BOCHEREAU
 - **Trésorière** : Christelle TRICOIRE
 - **Secrétaire** : Amandine BODY
 - **Responsable travaux** : Mickaël CASSIN
 - **Membre** : Alexis BESSON, Marie JOLLY
- Cheffe d'établissement : Anne BOURASSEAU

Les enfants garderont de beaux souvenirs des classes découvertes et des sorties scolaires qu'il a imaginées et mises en place ! Anthony, je vous souhaite une belle nouvelle aventure professionnelle !

Nous avons accueilli Anne BOURASSEAU au poste de cheffe d'établissement. Elle enseigne dans la classe des Petites Sections et des Toutes Petites Sections. Mme BOURASSEAU a été cheffe d'établissement de l'école de Chavagnes-les-Eaux pendant 22 ans. Originaire de Coron et forte de ses nombreuses années d'expérience, elle a su être rapidement opérationnelle dans son nouveau poste.

Anne, au nom de l'OGEC, je vous souhaite la bienvenue à l'école de Coron ! Et je compte sur vous pour continuer à veiller sur l'épanouissement de nos élèves !

DES PROJETS POUR 2025 ?

À la suite de l'assemblée générale de l'école où nous constatons malheureusement chaque année une très faible participation des parents, nous avons voté le nouveau bureau de l'OGEC. Après 7 ans de présidence, je laisse ma place à Simon HERVÉ. Je tenais à remercier mon équipe pour l'investissement personnel que chaque membre apporte à l'école, pour les échanges avec l'équipe éducative et le personnel de l'OGEC et pour la confiance que la mairie accorde à l'école. Simon, je te souhaite une belle aventure en tant que président OGEC !

Nous avons commencé à réfléchir au renouvellement du chalet de la cour maternelle. Il nous sert à stocker les jeux de cour et le matériel de sport, ainsi qu'à investir dans du matériel de motricité.

Je vous souhaite à tous une belle année 2025 pleine de projets !

Marie JOLLY



Association des Anciens Combattants de CORON



L'UNC (Union Nationale des Combattants) de Coron a pour objet de :

- perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ou pour ceux qui ont servi la nation.
- transmettre le devoir de « Mémoire » et « l'Esprit civique » auprès des jeunes générations.
- soutenir la défense nationale.
- accueillir tous ceux qui portent nos valeurs : Soldats de France, Sympathisants, autres...hommes et femmes.
- défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres.

Notre association des Anciens Combattants de Coron compte 50 membres répartis en 3 groupes : Les A.C. (Anciens Combattants) et conjointes, les V.A.C. (Veuves d'Anciens Combattants) et les S.F. (Soldats de France) et conjointes.

L'assemblée générale de février 2024 a élu un bureau de 11 membres pour assurer la bonne marche de l'association. Ce bureau a défini les responsables :

- **Président** : Jean-Pierre VINCENT
- **Vice-président** : Jean-François MARCONNET
- **Secrétaire** : Bernard TIJOU
- **Trésorier** : Philippe AUGEREAU
- Membres** : Marie-Henriette DURAND, Joseph FROUIN, Bernadette LEGEAY, Jean HOUET, François L'HERIAU, Christophe LHOMMEDET, Daniel TESTARD.



Depuis 2012, le 11 novembre est la date officielle de commémoration de la PAIX et d'hommage à tous ceux qui sont morts pour la France. Il s'agit d'un devoir de Mémoire envers nos aïeux qui ont sacrifié leurs plus belles années de jeunesse au service de la nation, afin que leurs descendants puissent vivre en paix.

L'actualité nous rappelle que la PAIX et la stabilité des États sont fragiles.

École de Coron : Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir des garçons et filles de l'école primaire qui ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Le lundi 4 novembre, nous avons rencontré les élèves de CM1-CM2 en deux groupes, accompagnés de leurs enseignants, Madame GODET et Monsieur POUPET, pour échanger autour du thème du 11 novembre et des conflits de 1914-1918, 1939-1945, ainsi que la guerre d'Algérie de 1954-1962. Les élèves avaient préparé une série de questions pour en savoir plus sur la vie de leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents durant ces périodes de conflits.



Ces deux séances se sont conclues par des échanges sur nos souvenirs d'enfance à l'école primaire où nous nous rendions à pied, faute de ramassage scolaire, ainsi que sur la vie des jeunes filles et des femmes algériennes dans les années 1960. Une jeune fille a conclu en disant : « Heureusement que je suis en France ! »

Nous avons été touchés par la politesse, le respect, la discipline et la curiosité de ces jeunes. Bravo à vous, la jeunesse : vous avez toute la vie devant vous, alors « Osez l'avenir ! »

Monsieur le Maire, Xavier TESTARD, a eu le plaisir, lors de cette cérémonie de la Mémoire, de remettre des récompenses à quatre membres de notre association :

- 3 (A.C) Anciens Combattants : Gérard BROUSSEAU, Georges GRENOUILLEAU, Jean-Claude ROBICHON : Médaille sur étui du Mérite U.N.C. pour reconnaissance de services rendus.
- 1 (S.F) Soldat de France : Christophe LHOMMEDET, médaille de Soldat de France avec le diplôme U.N.C.

L'assemblée générale de notre association de Coron se tiendra en février 2025, la date restant à confirmer. La prochaine réunion du Bureau permettra de définir le programme pour l'année 2025. En attendant, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël en famille ainsi que nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025.

Pour l'association, Le Président,
Jean-Pierre VINCENT.

ONACVG 49 : Office National des Combattants et Victimes de Guerre

Recensement des anciens militaires blessés

L'ONACVG 49 recherche tous les soldats blessés en opérations, titulaires d'une pension militaire d'invalidité, qui peuvent bénéficier du soutien des services départementaux dans les domaines suivants : action sociale, aides aux prestations de service, reconversion professionnelle, adoption des enfants par la Nation, mise en ordre des droits, accompagnement en cas de handicap, etc. De nombreux anciens militaires blessés, non recensés, ne font pas valoir les droits auxquels ils peuvent légitimement prétendre.

CONTACT :

ONACVG 49, 15 bis rue Dupetit-Thouars,
49047 ANGERS CEDEX 01
• Tél. : 02 41 47 82 98
• E-mail : sd49@onacvg.fr



Association Patrimoine

L'année 2024 a été une année de transition, après l'exposition de novembre 2023 consacrée aux mobilisés coronnais de la guerre 39-45. Des travaux de collectes et de recherches sont toujours en cours et permettent d'augmenter nos connaissances sur l'histoire et l'évolution de notre commune.

Cette année 2024 avec l'appui des cinéastes amateurs Vihiersois (C.A.V.) nous avons présenté une soirée « courts métrages » le vendredi 18 octobre. Le public (une centaine) a bien répondu à notre proposition et les bons commentaires d'après spectacle nous encouragent à continuer notre collaboration avec les cinéastes amateurs Vihiersois.

Parmi les films présentés figurait un extrait du spectacle conçu et réalisé en 1993, qui a mobilisé 180 bénévoles de Coron et de La Salle-de-Vihiers. Pour l'occasion ce film tourné en VHS a été numérisé et est maintenant disponible (voir en bas de page).

AUTRES PROJETS 2025/2026

1) Les recherches menées par Daniel TESTARD sur la période dite des « guerres de Vendée » progressent. Les recherches sont faites à partir des archives communales, départementales et publications de la BNF (demandes de pensions, publications, extraits des archives des tribunaux militaires). Elles nous permettent d'avoir des renseignements précis sur cette période, ce qui ouvre des perspectives nouvelles et intéressantes de restitution sur cette période qui fait souvent débat.

2) En 2024, suite à l'appel de l'association des amis du musée du textile et de la mode de Cholet (A.M.T.M), deux passionnées d'histoire se sont lancées dans une collecte de mémoire, photos et documents concernant l'usine MAUGIN de Coron pour en savoir plus sur l'entreprise et ses couturières. Jacqueline MERCIER de Coron et Marie-Thérèse PAQUEREAU de Vezins ont organisé deux rencontres avec d'anciennes couturières. La première, le 26 juin et la seconde, le 18 septembre 2024, avec le soutien de l'association patrimoine. Devant l'enthousiasme suscité par ces deux rencontres, la quête se poursuit pour étoffer les témoignages et récolter d'autres documents. Merci de contacter à cet effet Jacqueline MERCIER au 06 99 33 88 87.

3) Nous envisageons également, de travailler sur le projet de mise en valeur de 2 fonds de documents photos qui témoignent de l'activité de nos associations et de la vie coronnaise sur la période de 1975 à 2000. Des documents et photos nous ont été confiés par les familles de M. RAMBAULT et de M. ROULIÈRE,

correspondants de presse respectivement à Coron et à Vihiers. C'est un projet à définir et il faudra s'appuyer sur les archives des associations locales pour aboutir à une présentation cohérente et documentée.

4) Un travail de recherche est aussi envisagé autour des activités du Patronage saint Louis qui a été créé en 1925. Théâtre, football, basket et tennis ont été longtemps les activités de loisirs principales de la vie coronnaise. Nous faisons un appel à tous pour retrouver des documents, films, photos pour un projet de restitution sous une forme à définir : exposition ? livret ?

Pour information : Le film numérisé sur clé USB du spectacle de 1993 est disponible au prix de 15 € ainsi que les DVD des deux films « Coron dans les années 50 » et « Coron dans les années 80 » tous les deux à 10 € l'unité.

Les livrets « la guerre 14-18 à Coron », « Guerre d'Algérie, Mémoires partagées, la vie à Coron » et « les mobilisés de 39-45 » sont en réédition, Il est possible de les réserver et les acheter soit auprès de l'association au 06 33 83 04 17, soit à la mairie pour la somme de 15 € l'unité (hors frais d'envoi).



BUREAU :

- **Président :** Louis LAHAYE
- **Vice-Président :** Daniel TESTARD
- **Secrétaire :** Emmanuel LEGEAY
- **Trésorier :** Didier ABÉLARD
- **Trésorier adjoint :** Olivier DUPÉ



Sur la photo aux côtés de Mathieu BRÉMOND figurent (de gauche à droite) M. et Mme COLLEVILLE, Joseph CHOUTEAU, Gabriel AUGEREAU, ainsi que M. et Mme ROBYN.

Outil en main de Chemillé en Anjou



Cette année, nous souhaitons mettre à l'honneur un jeune Coronais, Mathieu BRÉMOND. De 2011 à 2013, il a participé à des ateliers proposés par L'Outil en Main, où il a découvert plusieurs métiers, notamment la boulangerie-pâtisserie.

À l'issue de ces deux années, il a intégré la Bonnauderie M.F.R. de Cholet pour suivre une classe de 3^e en hôtellerie-restauration, accompagnée de stages à La Grigne d'Argent. Il a ensuite poursuivi sa formation avec deux années en pâtisserie, puis deux années en boulangerie auprès de M. et Mme CELLIER à Vihiers, où il a obtenu ses diplômes avec succès.

Mathieu BRÉMOND a été recruté en CDI par la boulangerie COLLEVILLE de Coron, où il travaille encore aujourd'hui. Son parcours est un bel exemple de réussite grâce à L'Outil en Main, situé à Melay, au 18 rue de la Bérauderie.

Actuellement, notre association compte 53 bénévoles répartis dans 18 ateliers. Chaque mercredi de l'année scolaire, de 14h30 à 17h00, 32 enfants viennent y découvrir différents métiers pendant deux ans.

Dans le département, 14 associations L'Outil en Main rassemblent près de 500 bénévoles et accueillent environ 350 jeunes. À Chemillé-en-Anjou, l'association est active depuis 2011.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos portes ouvertes, dont les dates seront communiquées sur nos réseaux sociaux. Cette année, deux enfants de Coron se sont inscrits : Loïse LANDREAU et Quentin JOLLY.



Contacts :

- M. CHOUTEAU :
02 41 55 82 72
- M. ROBYN :
06 21 61 59 84
ou 06 82 89 82 17

Groupement des artisans et commerçants de Coron

L'association du Groupement des Artisans et Commerçants de Coron (GACC) compte 18 membres :



BUREAU :

- **Président** : Olivier DUPÉ, Tailleur de Pierre
- **Vice-président** : Jean-François GABILLÉ, Plâtrier Carreleur
- **Secrétaire** : Charles-Henry GREVET, Caviste Fleuriste
- **Trésorière** : Marine CASSIN, Consultante en organisation
- **Vice-trésorière** : Amélie BOCHEREAU, secrétaire comptable

CONTACT PRÉSIDENT :

- Olivier Dupé
- 5 rue Gustave Eiffel
- ZA Evêché 49 Coron
- contact@odrenovation.fr
- Tél. 06 11 90 78 86



L'association souhaite également annoncer l'arrivée de deux nouveaux artisans et commerçants dans la commune :

- Pierre-Loup FRANÇOIS, FSC Bois, pose charpente et menuiserie
- Sébastien DECRAMER, Ambiance confort énergie, électricité-plomberie

L'association a proposé pour la première fois, le 30 mars 2024, une chasse aux œufs à l'étang de l'écoterie.

Le GACC a contribué, grâce à ses adhérents, à la réalisation du tee-shirt de la journée des Jeux Olympiques Paralympiques du 15 juin 2024, offert à tous les participants, ainsi qu'à la fabrication de la flamme olympique.

L'arbre de Noël a été reconduit pour la deuxième fois, le 7 décembre, sur la place de la Tigeole.

Les membres du GACC ont pris plaisir à rassembler une nouvelle fois les coronnais autour de ces moments conviviaux.

Nos deux événements annuels seront reconduits le samedi du week-end de Pâques pour la chasse aux œufs et le premier samedi de décembre pour l'arbre de Noël.

Nous vous attendons nombreux !

Club de l'âge d'or

Activités 2024

Les jeudis après-midi, le club rassemble en moyenne 40 participants.

Quatre concours de belote sont organisés en collaboration avec le club de la Salle-de-Vihiers.

Les anniversaires des membres sont célébrés chaque trimestre.

Les séances de gym ont repris depuis le 9 septembre.

BUREAU :

- **Présidente** : Marie-Andrée ANDREAU
- **Vice-président** : Alain THOMAS
- **Trésorier** : Bernard BRU
- **Secrétaire** : Joseph ROTUREAU
- **Membres** : Jacky CHOLLET, Joseph CHOUTEAU, Marisette CHRÉTIEN, Huguette FORGET, Marie-Noëlle LEBON, Jeannine L'HÉRIAU, Georges ONILLON, Serge OUVRRARD.

PROJETS 2025

- **jeudi 9 janvier** : assemblée générale
- **jeudi 6 février** : bottereaux
- **dimanche 23 février** : bal à Cléré
- **jeudi 15 mai** : lunch
- **vendredi 6 juin** : grand concours de belote
- **dimanche 15 juin** : bal à Cléré
- **jeudi 4 septembre** : repas à Valanjou
- **dimanche 21 septembre** : bal à Cléré
- **vendredi 5 décembre** : concours interclubs
- **jeudi 18 décembre** : bûche de Noël

Concours interne (voir dates sur les feuilles)

Rassemblement chaque jeudi à la salle du Patronage (Espace Saint Louis)

pour des activités variées : belote, jeux et pétanque.

Un grand merci aux bénévoles qui animent les principales activités.

L'inscription en début d'année est recommandée.



Association La Tigeole

L'association a pour but de conserver le lien social, il est indispensable au bien-être et à la santé de chacun quel que soit son âge, tant sur le plan physique que psychique.

Tous nos projets sont élaborés en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires de l'EPHAD, sous la validation de la direction.

Les bénévoles de l'association, les équipes soignantes ainsi que l'animatrice sont pleinement impliqués dans la recherche de nouveaux projets.

Cette année, nous avons réalisé de belles activités :

- médiation animale
- sortie au magasin "Grand Frais" à Cholet pour réaliser un repas thérapeutique.

Comme tous les ans, l'association va offrir des éphémérides à chaque résident pour la nouvelle année.

PROJET 2025 :

- équithérapie
- journée de la Rose
- visite "costumes" et du Théâtre de Saint-Paul-du-Bois
- journée à la mer
- animations au sein de l'EPHAD.



BUREAU :

- **Présidente** : Gaëlle BIBARD
- **Vice-présidente** : Malika ORAIN
- **Secrétaire** : Marielle GESLIN
- **Trésorière** : Elsa JAMES

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres au sein de l'association : Mélinda BATARDIERE, Isabelle BESNARD et Émilie ROTURIER.

L'association "La Tigeole" vous souhaite une très belle année 2025.

La présidente
Gaëlle BIBARD



Relais Paroissial Coron La Salle de Vihiers

Le relais Coron – La Salle fait partie de la paroisse Saint Hilaire en Vihierois.

MAISON PAROISSIALE

- 11 rue du Champ de foire à Vihiers 49310 LYS HAUT LAYON
 • 02 41 75 80 90
 • site internet : <https://sainthilairevihierois.diocese49.org>
 • mail : paroisse.sainthilairevihierois@orange.fr
 • horaires d'ouverture : du lundi au samedi 9h00-11h30

Père Jean-Paul AVRILLON, curé :

- 06 10 82 39 90
 - mail : jpavrilon@diocese49.org
- permanence : les mercredis à la maison paroissiale
- Père Joseph BEBOULA, vicaire
 - Père Godefroy MAKI, vicaire
 - Père Jean GAIGNARD, prêtre retraité
 - Jean-Marie SIMONNEAU, diacre

INTENTIONS DE MESSES :

- Merci de bien vouloir soumettre vos intentions pour le dimanche souhaité, au moins 15 jours à l'avance :
- soit à la permanence à la salle paroissiale de Coron, 4 rue David d'Angers, les mardis de 10h00 à 11h00 toutes les deux semaines (semaines paires)
 - soit à la maison paroissiale de Vihiers.

DATES À RETENIR :

- profession de foi : 4 mai 2025 à Vihiers
- 1^{ère} communion : le 29 mai 2025 à Nueil-sur-Layon, 1^{er} juin 2025 à Vihiers, 8 juin 2025 à Coron.

INFORMATIONS DIVERSES :

Les personnes désirant recevoir la communion à domicile sont invitées à prendre contact auprès de la responsable de la pastorale de la santé.

Pour toute demande de sacrement (baptême, communion, confirmation...), veuillez vous adresser à la maison paroissiale de Vihiers.

Toute personne intéressée pour intégrer un service de la paroisse peut s'adresser au responsable de ce service.

LES SERVICES DU RELAIS CORON LA SALLE ET LES RESPONSABLES

Correspondant du relais	Gérard Gourdon	Tél : 02-41-55-80-01
Conseil Economique Paroissial	Robert Léger Augereau Philippe	Tél : 02-41-55-88-78 Tél : 02-41-55-24-35
Liturgie	Marie-Jeanne Marolleau	Tél : 02-41-55-83-54
Chorale	Jean Houet	Tél : 02-41-55-83-69
Catéchèse	Maison paroissiale	Tél : 02-41-75-80-90
Première communion	Maison paroissiale	Tél : 02-41-75-80-90
Profession de foi	Maison paroissiale	Tél : 02-41-75-80-90
Accompagnement familles en deuil	Monique Hérault Gourdon Gérard	Tél : 02-41-55-89-75 Tél : 02-41-55-80-01
Pastorale de la santé	Marie-Claude Bureau	Tél : 02-41-55-88-55
Secours catholique	Marie-Henriette Durand	Tél : 02-41-55-49-51
Mouvement Chrétien Retraités	Gilbert Marie-Noëlle	Tél : 02-41-62-26-73
Servants d'autels	Myriam Brémond	Tél : 02-41-29-12-69
Responsable église	Jean Houet Marie-Christine Humeau	Tél : 02-41-55-83-69 Tél : 02-41-55-80-67
Equipe entretien	Robert Léger	Tél : 02-41-55-88-78
Permanences	Thérèse Sourisse	Tél : 02-41-55-82-82
Salle paroissiale	Marie-Christine Humeau	Tél : 02-41-55-80-67
Correspondant Ami de Tous	Martine Boutin	Tél : 02-41-55-85-28
Conseil Paroissial Pastoral	Marie-Claude Bureau	Tél : 02-41-55-88-55

BÉNÉDICTION DU NOUVEL EMPLACEMENT DE NOTRE DAME DE LOURDES.

Plusieurs fois retardée à cause de la période Covid et des actes de vandalisme commis sur la statue de Bernadette, la bénédiction du nouvel emplacement de Notre-Dame de Lourdes a pu avoir lieu le 28 juillet 2024. C'est le Père Roger LETHEUILLE qui a béni le site en présence des paroissiens.





Monsieur le Maire,
 le conseil municipal
 et les membres du personnel
 vous présentent
 leurs meilleurs vœux pour
 cette nouvelle année 2025.